



ÉVALUATION

PLAN D'ACTIONS QUINQUENNAL

2014 - 2018

Le Conservatoire d'espaces naturels Normandie Ouest est agréé par l'Etat et la Région depuis le 19 décembre 2014 au titre de l'article L 414-11 du code de l'environnement pour sa mission de préservation des espaces naturels. Il s'est engagé à mettre en œuvre un plan d'actions pour la période 2014-2018. Ce plan se décline selon les cinq axes d'intervention du réseau des Conservatoires de France: la connaissance, la protection, la gestion, la valorisation et l'accompagnement des politiques publiques.

Avant le terme de la cinquième année de l'agrément, ce premier plan d'actions doit faire l'objet d'une évaluation et doit permettre de proposer un nouveau plan d'actions pour la seconde période d'agrément. Ce second plan d'actions quinquennal sera commun aux Conservatoires normands pour conduire les actions à l'échelle de la nouvelle région Normandie.

La présente évaluation s'adresse à tout normand, particulier, partenaire et élu, ayant fait confiance au Conservatoire pour préserver le patrimoine naturel du Calvados, de l'Orne et de la Manche. Elle se veut de qualité par gratitude de leur soutien et en reconnaissance du travail accompli par l'équipe bénévole et salariée.

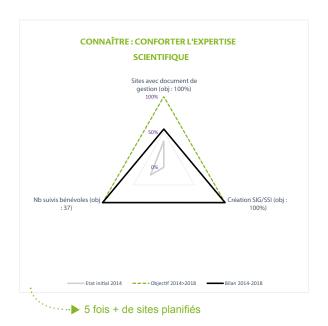
Elle rend compte et analyse l'action conduite entre 2014 et 2018 par administrateurs, membres du conseil scientifique, bénévoles et salariés, en synergie avec ses différents partenaires, pour une nature préservée et des territoires vivants.

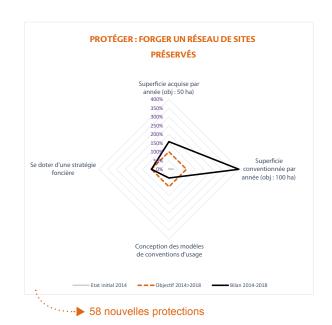
SOMMAIRE _____

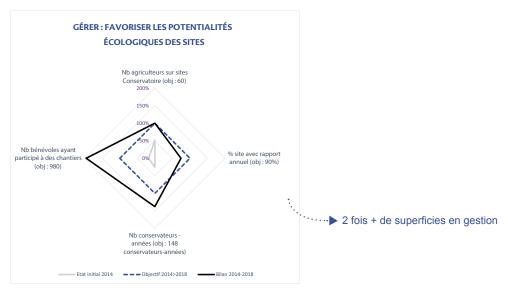
INDICATEURS DE RÉSULTATS	6
CONNAÎTRE : EXPERTISE NATURALISTE & TECHNIQUE CONFORTÉE	9
Une méthodologie des documents de gestion harmonisée favorable aux efforts de planification	10
Bilan des investissements en planification de sites	10
Évaluation de la gestion des sites naturels	13
Base de données : une richesse exploitée, des compétences développées	13
Le partage de la connaissance rendu possible grâce à la base de données interopérable	15
Perspectives	16
PROTÉGER: + 43% D'ESPACES NAURELS PROTÉGES - 1310 HECTARES - 123 SITES	19
Stratégie d'intervention foncière 2015-2025 - Cap fixé pour préserver la biodiversité menacée de Normandie	20
Bilan foncier 2014-2018	21
58 nouvelles protections - 528 hectares maîtrisés	22
Des synergies initiées avec les partenaires institutionnels pour des objectifs communs	24
Modalités d'intervention de la stratégie	25
30 avis du conseil scientifique	26
Perspectives	30
GÉRER: BÉNÉVOLES ET SALARIÉS EN ACTION	31
Une valorisation sur le terrain encore insuffisante	33
Des reconquêtes écologiques qui rétablissent ou maintiennent l'élevage sur espaces naturels	36
Cheptel: la patte du Conservatoire	37
Les acteurs locaux au cœur de la gestion des sites	41
Un génie écologique externalisé conforme au code des marchés publics et générateur d'emplois	44
Des méthodes d'évaluation de la gestion écologique encore perfectibles	46
VALORISER : DES OUTILS ET DES INITIATIVES ENTREPRISES POUR ESSAIMER LES VALEURS DU CONSERVATOIRE	47
Des animations en faveur de la connaissance naturaliste et du génie écologique	48
Une valorisation sur le terrain encore insuffisante	50
Une notoriété régionale et locale renforcée	50
Perspectives	52
POLITIQUES PUBLIQUES : UN ÉLAN DE COLLABORATIONS NOUVELLES POUR PRÉSERVER LE PATRIMOINE NATUREL	55
43 collectivités accompagnées	56
Implication progressive pour la prise en compte de la biodiversité et de la géodiversité dans l'aménagement du territoire au côté de ses 86 partenaires techniques	58
Coordination performante des programmes régionaux	60
Pracoteaux: identification des priorités d'interventions	61
PREEE : organisation tournée vers le conseil et l'appui préventif : informer, prévenir, conseiller, former, accompagner,	62
intervenir	6.4
PRAM : renforcement de l'expertise et des restaurations de mares aux côtés des collectivités	64
PRELE : engouement partenarial en faveur des espaces en libre évolution	66
UNE ASSOCIATION RESTRUCTURÉE	69
Des statuts réformés qui impliquent désormais collectivités et citoyens	70
64 avis des 13 experts régionaux du conseil scientifique	71
Ressources financières fiabilisées et accrues pour agir face à l'urgence écologique	72
Organisation salariale optimisée et maîtrisée	76
Implication bénévole démultipliée sur le terrain	82
Résultats et bilans financiers améliorés, désormais sains et positifs	83

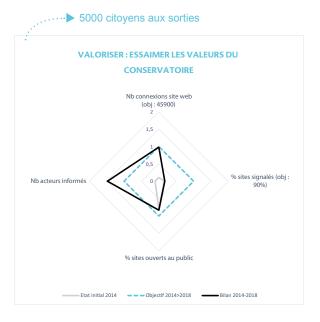
INDICATEURS DE RÉSULTATS

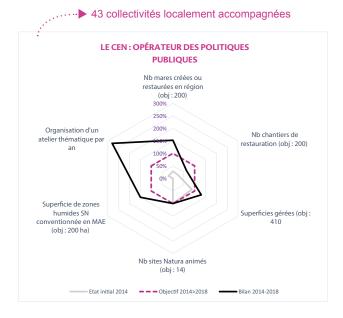
		20)14	20)15	20)16	20	17	20	18
ACTION INDICATRICE	INDICATEUR	OBJ	RA	OBJ	RA	OBJ	RA	OBJ	RA	OBJ	RA
	CONNAÎTRE : CONFORTI	ER L'EXF	PERTISE	SCIENT	IFIQUE		:		:		:
Se doter, pour tous les sites acquis ou conventionnés, d'un document de gestion	% sites avec document de gestion	68	37	72	41	80	45	90	47	100	70
Standardiser les protocoles de suivis scientifiques	% sites ayant adopté ces nouveaux protocoles					non p	robant			1	
Développer une base de données foncières et naturalistes géolo- calisée	Création SIG/SSI					x	х	х	x	x	х
Favoriser l'implication citoyenne dans la connaissance des sites	Nb suivis bénévoles	6	8	7	9	8	6	8	7	8	7
	PROTÉGER : FORGER UN	RÉSEA	U DE SIT	ES PRÉ	: SERVÉS	!	:		:	Į.	
Acquérir des espaces naturels	S acquise par année	10	2	10	17	10	19	10	18	10	23
Protéger des espaces naturels par conventionnement	S conventionnée par année	20	26	20	78	20	50	20	49	20	197
Expertiser et actualiser les modèles de convention de gestion	Conception des modèles			x		x			х		x
Se doter d'une stratégie d'intervention hiérarchisée et complémentaire à celle des autres acteurs fonciers régionaux	Stratégie	x	х	x	х						
	RER : FAVORISER LES POTE	NTIALIT	ÉS ECOI	LOGIQUI	ES DES	SITES	:		:		:
Favoriser la co-gestion	Nb agriculteurs	44	31	50	35	50	35	60	35	60	37
Restaurer des milieux naturels (travaux, non intervention)	S zones humides SN restaurées par année		:			non p	robant		:		:
Gérer des sites naturels en régie	S zones humides SN entretenues en régie					non p	probant				
Gérer des sites naturels en maîtrise d'ouvrage	S zones humides SN entretenues via l'externalisation					non p	robant				
Disposer d'un rapport annuel de gestion par site ou réseau de sites d'un territoire cohérent	% site avec rapport annuel	90	90	90	90	90	90	90	90	90	90
Accroître le nombre de conservateurs bénévoles et cadrer officiellement leur intervention	Nb conservateurs	23	38	26	38	33	40	37	44	40	44
Favoriser l'implication citoyenne dans la gestion des sites	Nb bénévoles ayant participé à des chantiers	180	174	200	120	200	188	200	262	200	438
	VALORISER : ESSAIMER LE	S VALE	: URS DU	CONSE	: RVATOIR	L RE	:				
Accroître la notoriété régionale du CEN	Nb connexions site web	5900	4896	10000	13200	10000	site en construction	10000	12000	10000	14931
Améliorer la notoriété locale du CEN	% sites signalés	30	14	80	13	80	13	80	13	90	13
Ouvrir les sites acquis par le CEN dans le respect de leur équilibre écologique	% sites ouverts au public	18	24	20	26	25	27	25	24	30	24
Diffuser une lettre d'information semestrielle	Nb acteurs informés	200	200	350	387	400	650	400	700	500	800
	LE CEN : OPÉRATEU	R POLIT	: IQUES F	ubliqu	ES		:				:
Animer le Programme Régional d'Actions en faveur des Mares	Nb mares créées ou restaurées en région	50	58	50	60	50	42	50	77	50	68
Animer le Programme Régional de Lutte contre les Espèces Invasives	Nb chantiers de restauration recensés	50		50	30	50	36	50	33	50	26
Gérer des sites naturels (RNN, RNR, ENS, EPCI, communes)	S gérée	370	277	380	263	390	175	400	300	410	300
Animer des sites Natura 2000	Nb sites	14	14	14	14		14		14		14
Contribuer à la restauration et au maintien de milieux patrimoniaux dotés d'une fonctionnalité écologique	S zones humides SN conventionnée en MAE	_	-	50	274	50	34	50	26	50	
Favoriser l'émergence d'un réseau régional de gestionnaires d'espaces naturels			1	1	1	1	3	1	4	1	5
	Organisation d'un atelier thématique par an	1									
	Organisation d'un atelier thématique par an STRUCTURER			OIRE							
Réviser les statuts	d'un atelier thématique par an			OIRE			x		x		
Réviser les statuts Constituer et mobiliser le conseil scientifique	d'un atelier thématique par an STRUCTURER	LE CON			3	2	х 3	2	х 3	2	3
	d'un atelier thématique par an STRUCTURER Statut actualisé	LE CON	ISERVAT	x	3 x	2		2		2	3
Constituer et mobiliser le conseil scientifique	d'un atelier thématique par an STRUCTURER Statut actualisé Nb sollicitations	LE CON	ISERVAT	x 2		2 x		2	3	2	3
Constituer et mobiliser le conseil scientifique Réviser l'organisation de l'équipe salariée	d'un atelier thématique par an STRUCTURER Statut actualisé Nb sollicitations Organigramme	LE CON	ISERVAT 3 x	x 2 x				2	3 x	2	3
Constituer et mobiliser le conseil scientifique Réviser l'organisation de l'équipe salariée Renforcer la mission administrative et comptable	d'un atelier thématique par an STRUCTURER Statut actualisé Nb sollicitations Organigramme 1,7 ETP	LE CON	ISERVAT 3 x	x 2 x x				2	3 x	2	3 x





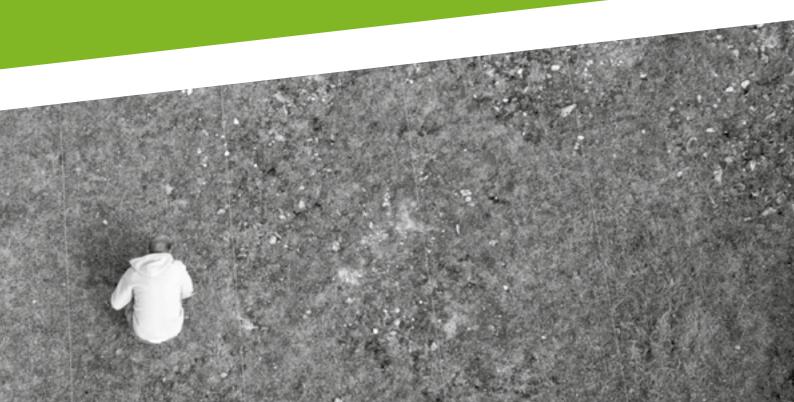








CONNAÎTRE Expertise naturaliste & technique confortée 5 fois + de sites planifiés



COÛT MOYEN ANNUEL CONSACRÉ À LA CONNAISSANCE

= Frais salariés (3 ETP cumulés) + frais d'expertises = 159 k€ acquisition de connaissance + 122 k€ études externalisées /année = **281 k€/an**

UNE MÉTHODOLOGIE DES DOCUMENTS DE GESTION HARMONISÉE FAVORABLE AUX EFFORTS DE PLANIFICATION

Pour rédiger le PAQ, le Conservatoire ne disposait pas d'une information centralisée dans les domaines fonciers et de la planification. Cet écueil aujourd'hui corrigé permet d'appréhender finement l'évolution de cette planification.

Pour les **sites isolés** (notices de gestion) ou pour les **unités cohérentes de gestion** (plans de gestion) : une unique trame

logique permet, depuis 2017 et grâce au soutien de l'Etat, de doter l'espace naturel d'un programme opérationnel fondé sur l'analyse d'un état des lieux standardisé. Une boîte de 16 outils sert à concevoir des documents de gestion homogènes dans leur structure, avec des prescriptions particulières pour veiller à la mobilisation citoyenne au travers de l'organisation des comités de gestion.

BILAN DES INVESTISSEMENTS EN PLANIFICATION DE SITES

DOCUMENTS DE GESTION RÉDIGÉS ENTRE 2014 ET 2018



- = Frais salariés + frais d'expertises
- = 117 k€ d'expertise et de rédaction pour planification
 + 44 k€ études complémentaires /année
- = 161k € /an pour 117 ha/an, soit 1 380 € /ha pour 5 ans



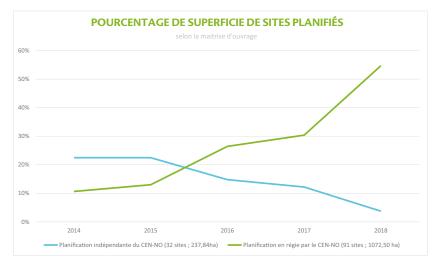


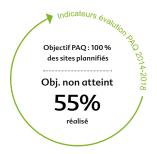


Le Conservatoire gère un réseau de 123 sites, pour une superficie cumulée de 1310 ha.

Le Conservatoire ne dotera pas de documents de gestion l'ensemble des sites qu'il gère. Les 32 sites ainsi exclus sont :

- 21 sites isolés, combles et cavités à chiroptères, dont la gestion et le suivi scientifique s'inscrivent pour la grande majorité dans des documents d'objectifs Natura 2000;
- 9 sites dont la planification est maîtrisée par nos partenaires, Conseils départementaux notamment ;
- 2 sites labellisés PRELE.





585 ha planifiés

Parmi les 91 sites protégés que le Conservatoire peut planifier, le taux de planification des sites a été multiplié par 5 de 2014 à 2018, atteignant 55% de la superficie cumulée de sites gérés.



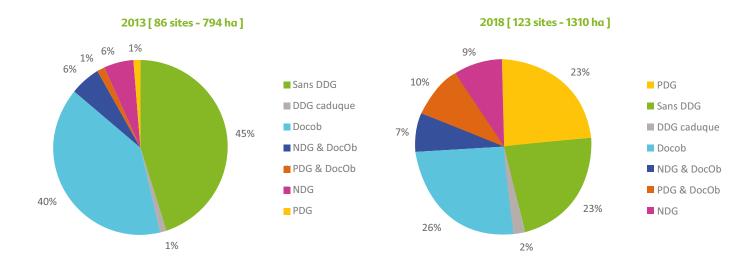
▲ Suivi hydrologique de tourbière ▲ Inventaire participatif





▲ Inventaire sur la Jalousie (61)

Malgré l'augmentation de 43% de sites nouvellement protégés durant ce quinquennat, le taux de caducité ou d'absence de document de gestion de planification est passé de 46% à 25 %!



La moitié de l'ensemble du réseau de sites Conservatoire est désormais doté d'un document de gestion validé par le conseil scientifique. En cinq ans, la part des plans de gestion d'unités cohérentes de gestion a considérablement augmenté, concernant à présent 23% des sites.

Cette évolution est moins sensible pour les notices de gestion. La **recherche de cohérence territoriale** dans l'analyse des territoires et le **déploiement des actions en faveur du patrimoine naturel** a été conjuguée avec succès à l'accroissement de notre efficacité de planification.

ANALYSES

Au regard de l'important retard de planification en 2014, l'obsolescence progressive de certains documents de gestion et la protection nouvelle de 528 ha entre 2014 et 2018, l'évolution de la superficie cumulée planifiée est passée de **10% en 2014 à 55% en 2018**. Cela démontre l'**important effort de rattrapage** mené par le Conservatoire, en particulier grâce à :

- la coordination scientifique qui orchestre la planification selon une approche optimisée d'unités cohérentes de gestion et une méthodologie de rédaction harmonisée.
- la mobilisation des membres du **conseil scientifique**, chargés de valider les documents de gestion avant intervention.
- le recours à un **chargé d'études dédié** à la planification en renfort des chargés de mission territorialisés depuis 2017.
- le recours à des **études externalisées** d'un montant total de **610 k€** pour 14% des sites planifiés.

20 structures se sont impliquées dans l'acquisition de connaissances paysagère, naturaliste, hydropédologique ou géologique complémentaires aux expertises conduites en interne, en particulier dans le domaine de l'hydrologie pour appréhender correctement la fonctionnalité des zones humides.

La **mutualisation des compétences naturalistes** de l'équipe scientifique a été encouragée, facteur d'émulation interne mais aussi de complexité du maquettage financier.

EVALUATION DE LA GESTION DES SITES NATURELS

Le PAQ prévoyait une **standardisation des protocoles de suivis scientifiques**. Ceux-ci n'ont pas été standardisés à l'échelle de la structure durant ce quinquennat. Toutefois, certaines initiatives ont permis d'améliorer les protocoles d'évaluation à l'échelle de sites ou d'unités cohérentes de gestion.

La standardisation systématique à l'échelle de la structure est inappropriée du fait de la variété des contextes écologiques et des problématiques à étudier.

Par ailleurs,

- Certaines initiatives ont été abandonnées en l'absence de financement (Seino).
- Certaines initiatives sur des milieux analogues ou des espèces prioritaires ont été expérimentées (Ligéro). Elles n'ont pour autant pas encore été déployées à ce stade.



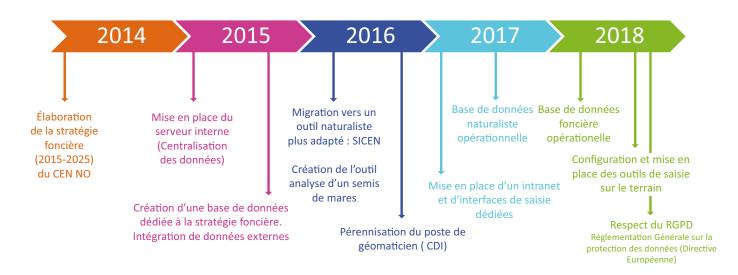
- La difficulté à mobiliser en région la compétence bio statistique pour l'intégrer aux équipes-projets est à souligner.

A noter : Un cadre de rédaction de protocoles scientifiques a en revanche été défini, ce qui favorisera la définition d'évaluations robustes de la gestion.

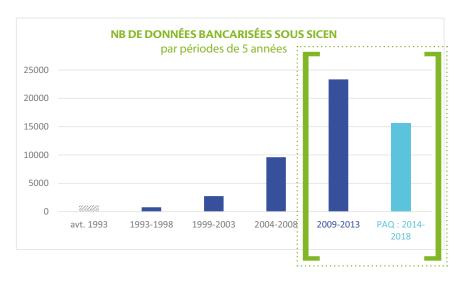
BASE DE DONNÉES : UNE RICHESSE EXPLOITÉE, DES COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

La **création du poste de géomaticien** a permis de mettre en place au sein du Conservatoire Normandie-Ouest deux outils cruciaux : une base de données naturaliste (SICEN) et une base de données foncière. L'intérêt de ces outils est d'avoir une **information à jour et centralisée sur une seule et même plateforme.**

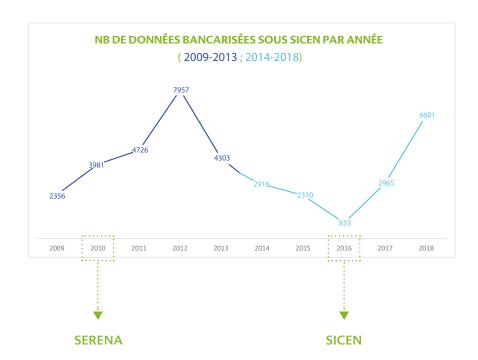
Les données de base peuvent ainsi être croisées pour obtenir des analyses et des informations pertinentes. Le développement des **modules d'export standardisés** offre un cadre méthodologique harmonisé efficace pour la présentation des états des lieux et l'analyse des priorités conservatoires sur nos territoires d'intervention.



L'ensemble du travail réalisé sur le PAQ a été fait en lien avec le Conservatoire d'espaces naturels Normandie-Seine afin de **maximiser l'adaptabilité des outils** sur les points de convergence. La collaboration est d'autant plus évidente sur les outils des Programmes Régionaux (PRAM, PRELE, PREEE, PRACoteaux).



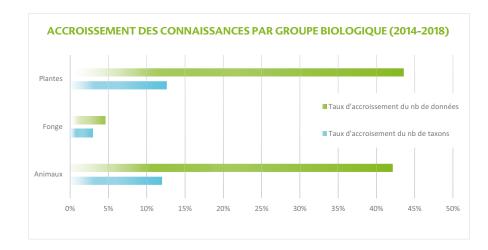
Les données bancarisées sous SICEN ont été nettoyées en 2019. Quelques références bibliographiques ont été épluchées mais il s'agit presque exclusivement de données produites par des salariés du Conservatoire. L'évolution jusqu'en 2013 est notable, en partie due à l'adoption de SERENA. La période du PAQ est marquée par une régression du volume de données naturalistes produites et bancarisées. Une analyse plus fine vient



L'adoption de **SERENA** en 2010 a créé un engouement d'acquisition de données importante mais de courte durée en raison de son inadaptation aux besoins de gestionnaire.

L'adoption de **SICEN** en 2016 démontre une lente prise en main dans un premier temps et, dès appropriation, une croissance très satisfaisante des données produites et bancarisées.

Cette solution applicative est libre, éprouvée et reconnue dans le réseau des Conservatoires, pouvant répondre aux **obligations de remontées de données naturalistes à l'échelle nationale** et permettant de déployer des outils de saisie de données terrain.



Au cours de ce quinquennat, les saisies de données de plantes et d'animaux se sont accrues en proportions comparables de près de 45%.

La richesse spécifique globale recensée au sein du réseau de sites du Conservatoire a aussi augmenté de plus de 10% pour ces deux groupes, soit un total de 455 espèces.

La Fonge reste le parent pauvre en terme de connaissances.







Somatochlora metallica sur les mares de Launay

LE PARTAGE DE LA CONNAISSANCE RENDU POSSIBLE GRÂCE À LA BASE DE DONNÉES INTEROPÉRABLE

La migration des données de SERENA vers SICEN a rencontré des problèmes de formats et de complétude des données entravant toute possibilité d'échange, notamment pour organiser leur validation par les associations têtes de réseau régional dans le domaine de la connaissance. La remontée nationale vers l'INPN s'est donc limitée à quelques demandes ponctuelles, concernant les espèces réglementées notamment.

Malgré des intentions partagées, les **conventions basées sur l'échange** et/ou le moissonnage de données avec les partenaires têtes de réseau naturaliste **n'ont pas été formalisées** durant ce quinquennat, à l'exception du CBN de Brest.

Pour autant, parce que le Conservatoire doit transmettre les données centralisées auprès d'instances étatiques et régionales, les bases données créées ont été conçues pour être interopérables : **l'envoi et l'échange de données vers l'Observatoire Régional de la Biodiversité et l'Inventaire** Partenariat formalisé par convention : CBN

animations
de sciences
participatives
organisées

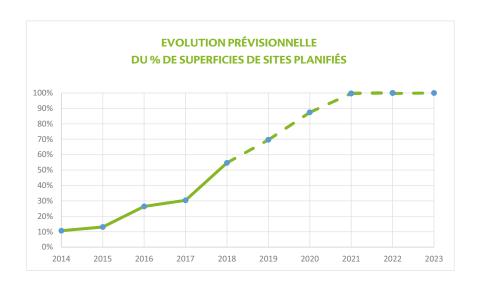


National du Patrimoine Naturel est désormais possible et peut être élargi aux partenaires régionaux. Le Conservatoire s'est en outre impliqué dans les groupes de travail de la Coordination régionale de l'information géographique en Normandie (CRIGE) en lien avec la plateforme Géo-Normandie).

PERSPECTIVES

VERS UNE TOTALE PLANIFICATION DES SITES

L'effort de planification engagé dès 2014, aboutira, s'il est maintenu, à une planification par le Conservatoire des 91 sites ciblés avant la fin de l'agrément.



La condition de réussite de cette intention sera le **recrutement d'un second chargé d'études** (1 site planifié = 1/6 ETP > besoin prochain PAQ 2 ETP / an)

Il conviendra de conduire une **réflexion scientifique auprès des partenaires responsables de la planification** des sites gérés ou cogérés par le Conservatoire (Départements, CPIE du Cotentin).

POUR DES ÉVALUATIONS APPROPRIÉES DE LA GESTION :

Avec la nouvelle base de données, et ses modules d'exports automatisés, et en s'appuyant sur une méthodologie de planification de la gestion, il conviendra de **standardiser les outils d'évaluation des documents de gestion et de bilan annuel.**

MIEUX ANALYSER L'ACTION CONSERVATOIRE GRÂCE À UNE ADMINISTRATION DE LA BASE DE DONNÉES ENCORE PLUS PERFORMANTE.

- Centraliser un SIG commun aux salariés lié aux bases de données du Conservatoire

Disposer de différents modules cartographiques : des habitats naturels, des travaux de restauration et d'entretien, de l'état des infrastructures, du suivi des usages et du pâturage, etc.

- Développer des outils d'analyses graphiques, spatiales et statistiques
- Concevoir un module de base de données relatif à la faune exotique envahissante
- Créer des outils de saisie de données participatifs espaces naturels et création de MOOC associés avec formations de terrains
- Organiser la validation des données par conventionnement avec les autres associations régionales têtes de réseau
- Développer le partenariat avec l'OBN

SE DOTER D'UNE STRATÉGIE GLOBALE D'ACQUISITION ET D'ANALYSE DES DONNÉES SCIENTIFIQUES RÉGIONALES À DES FINS D'ÉCONOMIE DE MOYENS ET DE PERFORMANCE DE LA GESTION.

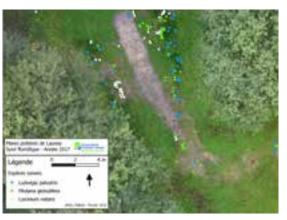
La stratégie d'intervention foncière devra guider les modalités d'intervention scientifique, à structurer sous forme stratégique. Cette stratégie scientifique devrait permettre d'orienter l'action scientifique :

- la définition des **protocoles** prioritaires et leur organisation territoriale,
- **l'analyse et la valorisation de la connaissance acquise** sur les sites et par les programmes régionaux thématiques en interne comme en externe,
- la conduite d'études stratégiques telles que la résilience

et le rôle de stockage carbone des différents types d'espaces naturels gérés par le Conservatoire (afin de soumettre une méthodologie auprès de l'Etat pour bénéficier du label Bas Carbone),

- les besoins en amélioration des connaissances : paysage, géologie, processus écologiques dont l'oligotrophisation par pâturage et la prospective évolutive des écosystèmes par un état de référence cible à atteindre, facteurs d'influence internes et externes dont les usages alentours, les activités économiques, le climat et les déficits hydriques
- L'appropriation du réseau de sites Conservatoire comme support d'études et d'expérimentations pour les Universités, les lycées, les acteurs des programmes régionaux, et les structures naturalistes têtes de réseau et les acteurs économiques de la compensation écologique.





« Chemin de Bretagne »





▲ Narthécie des marais - Le Bois du Breuil



▲ Recensement participatif des mares



▲ Dolomède des marais



PROTEGER

+ 43 % d'espaces naturels protégés

1 310 hectares - 123 sites

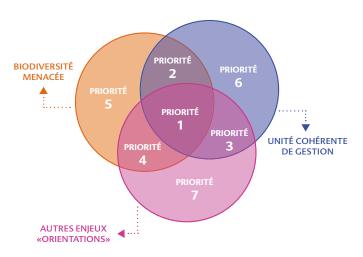


STRATÉGIE D'INTERVENTION FONCIÈRE 2015 - 2025 CAP FIXÉ POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ MENACÉE DE NORMANDIE

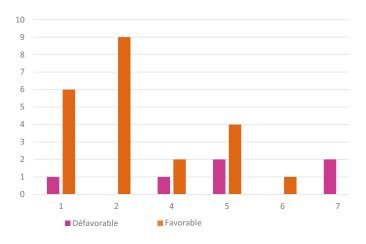
En 2015 fut élaborée la première stratégie d'intervention foncière, qui vise à orienter les priorités d'intervention du CEN selon un diagramme décisionnel au regard des sites déjà préservés, des enjeux écologique, géologique et paysager, en articulation cohérente avec les autres acteurs fonciers régionaux : Conservatoire du littoral, départements et GONm.

L'animation foncière fut assurée par les chargés de mission territorialisés et bénévoles relais locaux. La maîtrise foncière et d'usage n'est pas conduite sans envisager le devenir et les modalités de gestion des terrains en aval. Tout projet de protection est validée par le conseil scientifique du CEN.

DIAGRAMME DE PRIORISATION DU DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU DE SITES



NOMBRE D'AVIS RENDU PAR NIVEAU DE PRIORITÉ DES PROJETS FONCIERS



En formant des **unités cohérentes de gestion**, une rationalisation de l'implication salariée et des priorisations en animation foncière ont été actées, avec pour finalité de favoriser l'efficience de la gestion. **135 communes** ont été identifiées comme prioritaires à une intervention

Conservatoire, parce qu'abritant des habitats naturels et des espèces parmi les plus menacés de la Normandie occidentale. 377 espèces et 135 habitats ont de ce fait été identifiés comme prioritaires au sein de la stratégie.

BIODIVERSITÉ MENACÉE

Ciblées sur : les 377 espèces de la stratégie - les espaces naturels où se rencontrent les 135 habitats prioritaires - Ou à valeurs potentielle UNITÉ COHÉRENTE DE GESTION

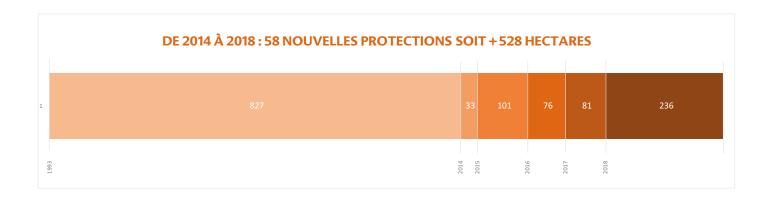
Ciblées sur : les actuels sites du CEN et les communes prioritaires AUTRES ENJEUX «ORIENTATIONS»

Ciblées sur des enjeux complémentaires : Géodiversité - Patrimoine paysager - Sites en libre évolution - Sites «laboratoire» - Sites «vitrines»



Cette stratégie n'est pas évaluée dans ce document

BILAN FONCIER 2014-2018









L'animation foncière, soutenue par l'animation territoriale des Agences de l'eau notamment, est une mission au long cours dont l'efficience s'évalue sur une période de plusieurs années.

En effet, certaines négociations sont rapides, d'autres exigent des procédures pluriannuelles. Pour exemple, la procédure de bien sans maître utilisée pour le marais de Chicheboville, quoique non coûteuse, est une procédure chronophage, longue, pour de très faibles surfaces en déshérence. L'indicateur surfacique ne rend pas nécessairement compte de l'animation foncière conduite, préalable néanmoins indispensable aux actions de préservation des milieux.

Les acquisitions conduites dans le cadre de ce quinquennat ont concerné des milieux écologiquement très vulnérables, menacés de dégradation, au fil des opportunités de cession. La stratégie d'intervention a été progressivement mise en œuvre durant ce quinquennat.

Les résultats de protections réalisées révèlent que les objectifs du PAQ ont été atteints au-delà des intentions initiales. Ces efforts de reconquête écologique ont été permis grâce au soutien financier de la Région, des Agences de l'eau Loire Bretagne et Seine Normandie, du FEDER Loire, de l'Etat et du Département de l'Orne.

L'analyse des coûts de protection foncière et d'usage démontre que le **coût de préservation reste faible** compte tenu de la mobilisation d'outils fonciers différents selon les contextes, avec une préférence donnée à l'engagement des propriétaires.



- = Frais salariés (2 ETP cumulés) + frais d'acquisition foncière
- = 106 k€ animation foncière+ 62 k€ acquisitions / année
- = 168 k€/an pour 106 ha maîtrisés/an



58 NOUVELLES PROTECTIONS, 528 HECTARES MAÎTRISÉS I

NOUVELLES PROTECTIONS

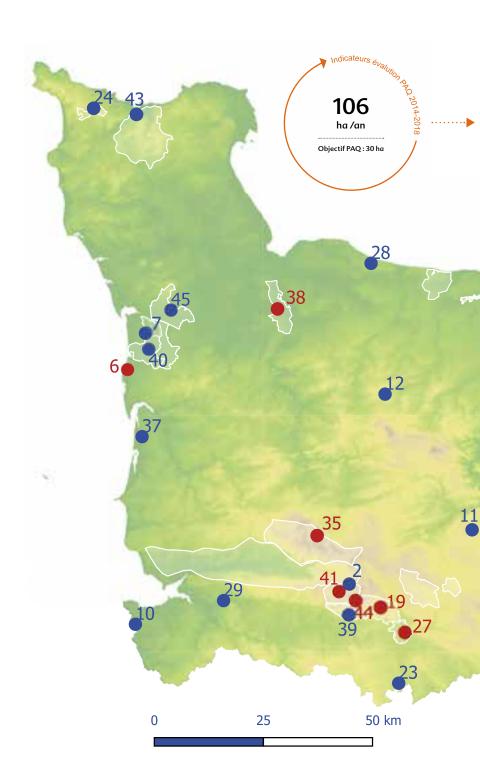
		ha
1	MARAIS DE CHICHEBOVILLE	1,35
44	PRAIRIES DE PRE CORBIN	2,04
45	MARAIS DE LE MESNIL	10,34
46	COTEAU DES PLATIERES	4,59
47	PRAIRIE DES BLANDINIERES	15,19
48	BUTTE DES ROCS	0,13

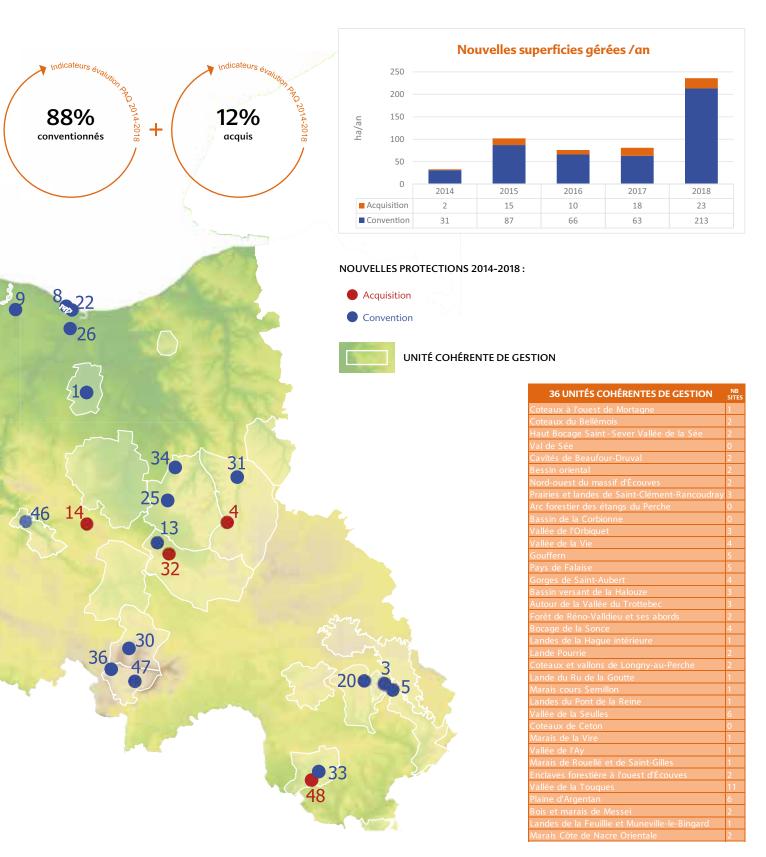
	2015	ha
1	MARAIS DE CHICHEBOVILLE	2,74
38	MARAIS DU PRE DU COMMUN (RN 174)	10,7
39	TOURBIERE DES PONCEAUX	2,91
40	LANDE DE LA TOURNERIE	73,86
41	PRAIRIES DE LA RASTIERE	4,06
42	PRAIRIE DE SAINT-VIGOR-LE-GRAND	4,08
43	MONTAGNE DU ROULE	2,92

	2016	ha
1	MARAIS DE CHICHEBOVILLE	9,44
6	MARAIS DE GOUVILLE-SUR-MER	16,38
25	COTEAU DES BUTTES ET DE LA PETITE GARENNE	0,14
26	ROSELIERE DE BENOUVILLE	1,03
27	MARES POTIERES DE LAUNAY	6,67
28	COMBLES DE COLLEVILLE	0,1
29	COMBLES DES CHERIS	2,5
30	LANDE DE BEAUMAITRE	4,48
31	PRAIRIE HUMIDE DE CAMPIGNY (ROGER BRUN)	8,92
32	CARRIERE DE LA TOURELLE	1,42
33	COTEAU DES HOULLES BLANCHES	0,7
34	COTEAU DU BILLOT	16,45
35	LA LANDE DE LA BLANCHARDIERE	1,49
36	LA PITOISIERE	6,27
37	COMBLE DE L'EGLISE D'ANNOVILLE	0,03

	2017	ha
1	MARAIS DE CHICHEBOVILLE	2,4
2	LANDE MOUTON	45,15
3	COTEAU DE LA BANDONNIERE	4,91
4	COTEAU DES CHAMPS GENETS	10,79
5	ETANG ET BOIS DE VAUGELAY	14,98
7	FAR WEST	3,64
14	TOURBIERE DE SAINT AUBIN	6,28
15	MARAIS DE LE MESNIL-AU-VAL	18,85
16	LANDE TOURBEUSE DES CENTS VERGEES	11,51
17	TOURBIERE DU PRE MAUDIT	6,77
18	FOSSE ARTHOUR	15,09
19	TOURBIERE DE LA TABLERE	11,58
20	BOIS TOURBEUX DE LA COURAIRIE	2,55
21	COTEAU DE LA BUTTE	10,34
22	MARAIS DE COLLEVILLETTE	16,19
23	COMBLES DE L'EGLISE DE SAINT-FRIMBAULT	0,08
24	LANDES DU ROND QUESNAY	23,33

	2018	ha
1	MARAIS DE CHICHEBOVILLE	8,8
2	LANDE MOUTON	12,7
3	COTEAU DE LA BANDONNIERE	4,87
4	COTEAU DES CHAMPS GENETS	6,14
5	ETANG ET BOIS DE VAUGELAY	1,59
6	MARAIS DE GOUVILLE-SUR-MER	16,86
7	FAR WEST	79,22
8	MARAIS DE LA ROSIERE	13,74
9	VAL AU MERCIER	5,03
10	ANSE DE MOIDREY	81
11	LE CLOS DU BOIS	1,96
12	LE LOTEROT	1,64
13	MC CARRIERE DE TOURNAI SUR DIVES	2,23





DES SYNERGIES INITIÉES AVEC LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS | POUR DES OBJECTIFS COMMUNS

DE NOUVEAUX RÉSERVOIRS POUR LA TRAME VERTE ET BLEUE

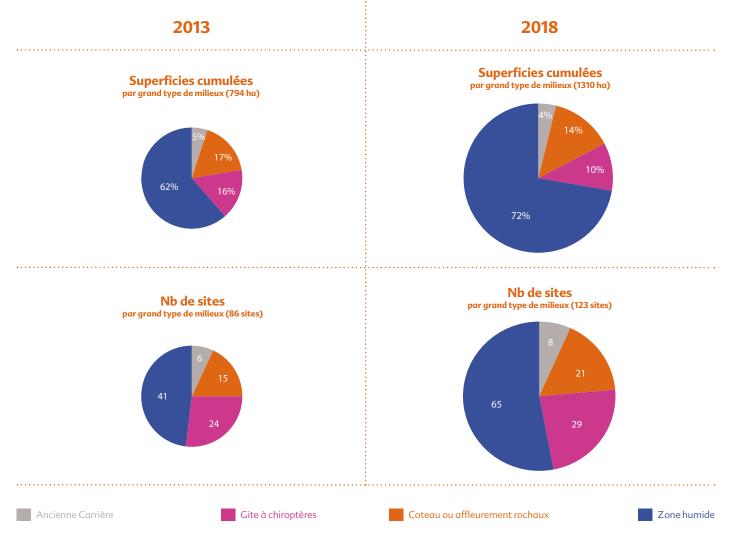
Les protections nouvelles assurées par le Conservatoire sont autant que fairese peut en concordance avec les documents de planification territoriale.



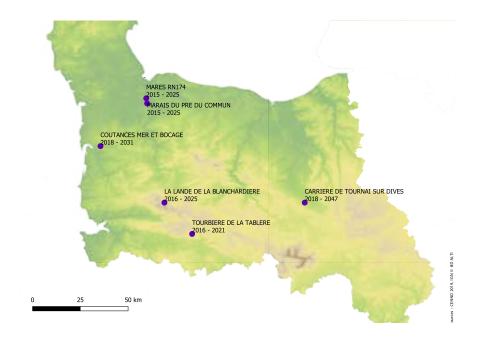
La Grande Noé

90% DES SUPERFICIES NOUVELLEMENT PROTÉGÉES SONT HUMIDES

▶ CONTRIBUTION À LA PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES DES BASSINS DE LA LOIRE ET DE SEINE NORMANDIE



LE CONSERVATOIRE, OPÉRATEUR DE MESURES COMPENSATOIRES :

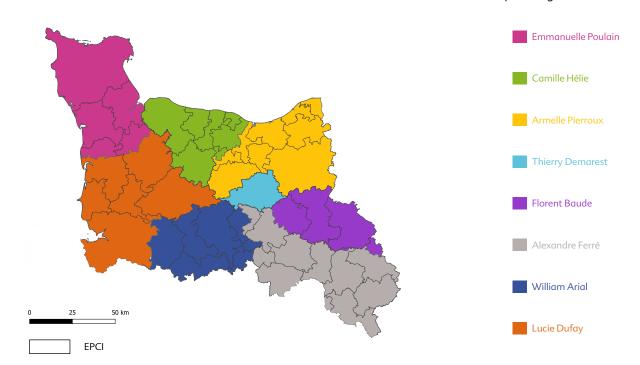


PAR CONTRE:

- Pas de participation significative de protection réglementaire nouvelle de sites naturels.
- Aucune création de nouvelle réserve naturelle régionale ni nationale.

MODALITÉS D'INTERVENTION DE LA STRATÉGIE

UNE ANIMATION FONCIÈRE TERRITORIALISÉE: des territoires d'intervention confiés à chaque chargé de mission.





CRÉATION D'UN GUIDE FONCIER ACTUALISÉ AU FIL DU TEMPS

Procédures foncières intégrant les différents acteurs, évaluation domaniale, modèles de conventionnement actualisés, clauses SAFER, etc.

DES COLLABORATIONS ACCRUES AVEC LA SAFER

Partenariat renforcé avec la SAFER, grâce à l'organisation de réunions départementales communes pour mieux se connaître et comprendre nos attentes respectives.

Un dispositif d'alertes automatiques de VIGIFONCIER a été mis en place pour les terrains prioritaires à l'acquisition. Ni exercice du droit de préemption environnemental, ni portage foncier transitoire, n'ont été activés durant ce quinquennat.

UNE ANIMATION FONCIÈRE APPROPRIÉE PAR LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET LOCAUX

Des synergies et complémentarités très satisfaisantes avec la CATER, les techniciens de rivières, les PNR Normandie Maine et Marais du Cotentin et du Bessin, le Conservatoire du littoral, le CREPAN, l'AFFO, AVRIL et certaines intercommunalités et commune... Des partenariats restent à consolider avec les animateurs Natura 2000, la chambre d'agriculture et les intercommunalités.

Certaines négociations foncières assurées par le CEN ont été acquises par ses partenaires à des fins de cohérence foncière : GONm (3 actes), Commune de Chicheboville (3 actes), CDL (1 acte). Avec la même intention, une régularisation de cohérence foncière est en cours avec le CD14 au profit du CEN sur la Vallée de la Seulles.

30 AVIS DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

De 2014 à 2018, 30 projets de maîtrise foncière ou d'usage ont été étudiés par le conseil scientifique.

20% des dossiers fonciers étudiés par le CS ont reçu un avis défavorable, soit une superficie cumulée de 103,32 ha. Parmi les six projets concernés, l'avis défavorable du CS n'a pas été suivi par le CA dans un seul cas.

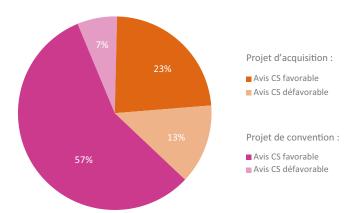
Concernant les **acquisitions**, **81% des projets** ayant reçu un avis favorable du CS ont été protégées durant ce quinquennat.

Les projets de maîtrise d'usage présentés représentent une superficie cumulée cinq fois supérieure aux projets fonciers. Ceux qui ont reçu un avis favorable ont été concrétisés par **une convention d'usage dans 65% des cas.**

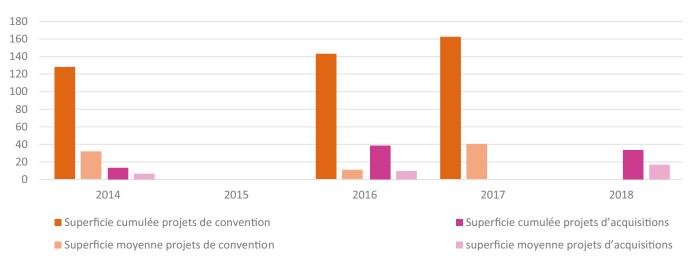
La surface moyenne d'un site protégé durant ce quinquennat est de 9 ha. L'équipe salariée a néanmoins soumis pour avis du CS des superficies moyennes qui ont progressivement évolué jusqu'à atteindre 17 ha /projet d'acquisition et 40 ha/projet de conventionnement en fin de quinquennat.

Cet accroissement s'explique par des renforcements de protection autour des cœurs de biodiversité, dans une approche plus intégrée de gestion de l'espace : unité cohérente de gestion, définition d'un périmètre cible autour du cœur de biodiversité, création d'un périmètre tampon.

AVIS DU CS SUR LES PROJETS FONCIERS ÉTUDIÉS (2014-2018)



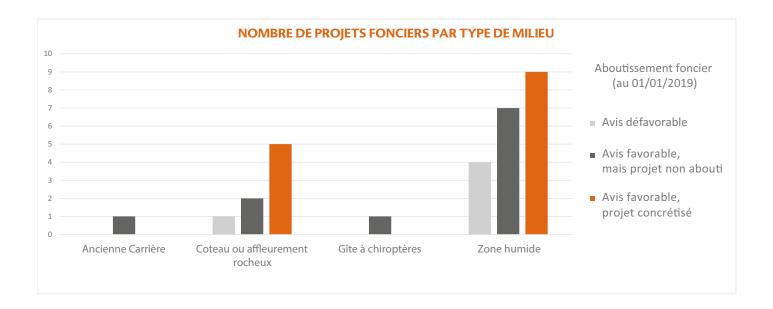




Aujourd'hui, à effort de travail équivalent, un projet en conventionnement concerne une superficie moyenne deux fois plus élevée qu'un projet d'acquisition. L'ensemble des projets de conventionnement présentent une superficie totale cumulée 5 fois plus élevé que les projets d'acquisition.

Par contre, leurs chances de succès dans leur concrétisation à moyen terme sont moindres, de l'ordre de 15 %.

Un type de milieu a été particulièrement peu ciblé par nos projets fonciers de 2014 à 2018 : il s'agit des anciennes carrières.



Parce que le CS a voté en 2016 une « Motion pour le conventionnement de sites de reproduction et d'hibernation de chiroptères » livrant de facto un avis favorable à ce type de projet, **cinq sites dédiés aux chiroptères ont en définitive**

intégré notre réseau de sites : combles de l'église d'Annoville (2016), combles de Colleville (2016), Combles de l'église de Saint-Frimbault (2016), combles des Chéris (2017) et Val au mercier (2018).

Zones humides, coteaux et affleurement rocheux correspondent aux principaux projets soumis à l'avis du CS. Bien que plus nombreux, les **projets de protection des zones humides sont les plus difficiles à faire aboutir**.



FREINS

Absence de cofinancements tels que pourraient le permettre le plan SEINE, les fonds FEDER ou du financement privé.

Une **animation foncière en sourdine de 2014 à 2015**, en attente de l'arrivée de la stratégie d'intervention foncière.

Lente mise en place des unités cohérentes de gestion mais qui correspond à une évolution fondamentale de notre force d'action passant de gestionnaires de sites isolés à **acteur intégré à l'échelle de vastes portions de territoire.**

Absence de géomaticien jusqu'en 2016 pour l'administration de données naturalistes et foncières.

Des décisions d'affectation SAFER à des agriculteurs conventionnels pour des terrains où le CEN s'était positionné (2 actes).

Réforme institutionnelle de France Domaine compliquant l'évaluation domaniale.

Surenchère d'investisseurs privés.

Localisation encore imprécises de certains habitats et espèces prioritaires de la stratégie d'intervention foncière.

Ancrage auprès du tissu notarial rural encore trop faible pour détecter en amont davantage d'opportunités foncières.

Faible protection des milieux naturels secs, tels les landes sèches acides ou les coteaux calcicoles.



▲ Le Mesnil, Commune de Vesly



▲ Turquoise sur Circe des marais



▲ Les mares de Launay, des mares chargées d'histoires

LEVIERS

Guide foncier et **prise de compétence interne en foncier**, avec une émulation salariée créée par des formations et outils internes ainsi que par l'organisation de réunions spécifiques et des entraides méthodologiques et scientifiques pour conduire l'animation foncière de chaque territoire.

Avis du **conseil scientifique** pour veiller à des actions foncières pertinentes.

Collaborations naturalistes pour l'identification des terrains à enjeux écologiques.

De nombreux **relais d'opportunité foncière** par le réseau des partenaires techniques.

Mission confiée par l'Etat pour **animer des sites Natura 2000**, et confiée par la Région et l'Etat pour **accompagner les EPCI dans la construction de leur Trame Verte et Bleue**, ce qui concourt à protéger puis gérer de nouveaux espaces.

Implication croissante des EPCI via leurs prises de compétences GEMAPI/TVB/ENS d'intérêt local/PCAEt.

Soutiens financiers maintenus à renforcer : Région Normandie, Agences de l'eau, Etat et Département de l'Orne.

Partenariat avec la SAFER : participation du CEN aux **comités techniques SAFER** pour les choix d'affectation des terrains, accès au Vigifoncier et aux données cadastrales.

Projet de création de la **fondation nationale reconnue d'utilité publique** des CENs, pour notamment rendre les terrains acquis inaliénables.

Réseau national structuré dans le savoir-faire foncier, supervisé par la Directrice du CEN NO, au sein des 29 Conservatoires de France.









▲ Le Far West un îlot de biodiversité



PERSPECTIVES I

VERS DES PÉRIMÈTRES CIBLES DE PROTECTION

Systématiser, pour tout projet de protection nouvelle, la **définition d'un périmètre cible** auprès du CS et du CA, pour renforcer l'efficience stratégique de l'action de protection.

VERS UNE EXTENSION DE LA STRATÉGIE

La stratégie d'intervention pourrait être évaluée en 2020 à mi-parcours. Cette évaluation permettrait de commencer à réajuster les orientations. Notamment, cela permettrait d'intégrer le CEN NS dans la démarche, d'actualiser les listes récemment publiées des espèces et des habitats rares de Normandie, de raisonner via la nouvelle échelle des communes nouvelles et de réaffirmer le rôle des unités cohérentes de gestion comme territoires de prospection prioritaire. Aussi, cela permettrait de confronter les actuels secteurs d'intervention prioritaires avec ceux des EPCI dans le cadre de leur compétence trame verte et bleue, GEMAPI et ENS d'intérêt local, des Agences de l'eau, de la Région et de l'Etat dans le cadre de la SCAP et du SRADDET.

A titre d'exemples :

Par les outils fonciers adaptés, le CEN pourrait étendre son action foncière sur des périmètres élargis, sur zones humides à enjeu écologique moindre mais identifiés par l'AESN comme prioritaire pour la ressource ou la qualité, dès lors qu'une stratégie commune est établie et que les moyens afférents sont renforcés.

AUTRES PERSPECTIVES

- Avec la nouvelle coordination régionale du **PRACoteaux** dans l'Ouest de la Normandie, des **protections nouvelles de coteaux calcicoles** pourraient se concrétiser.
- Une réflexion est à prévoir pour les milieux naturels encore insuffisamment préservés tels les **landes acides sèches** et **les pelouses siliceuses**, non inclus dans le PRACoteaux et jusqu'à présent dépourvus de financement pour mener à bien les objectifs de la stratégie d'intervention.
- Le Conservatoire est intéressé pour **déployer des ORE** comme outil de contractualisation complémentaire aux outils de conventionnement déjà utilisés. Des réflexions partenariales sont engagées en ce sens avec la Chambre d'agriculture notamment.

- Des collaborations sont à renforcer avec le représentant de l'Etat présent en comité technique SAFER et participant aux décisions d'affectation pour que les **enjeux environnementaux puissent être davantage intégrés dans les décisions d'affectation des terres agricoles et que les dépenses publiques liées aux missions des Agences de l'eau puissent aboutir.**
- En intégrant une ligne milieux aquatiques dans le **futur plan Seine** et en activant **l'Orientation Thématique 6 du futur FEDER** (inexistante en 2014-2020), ces deux sources de cofinancement permettraient d'atteindre le plan de financement des acquisitions foncières soutenues par l'AESN et la Région.

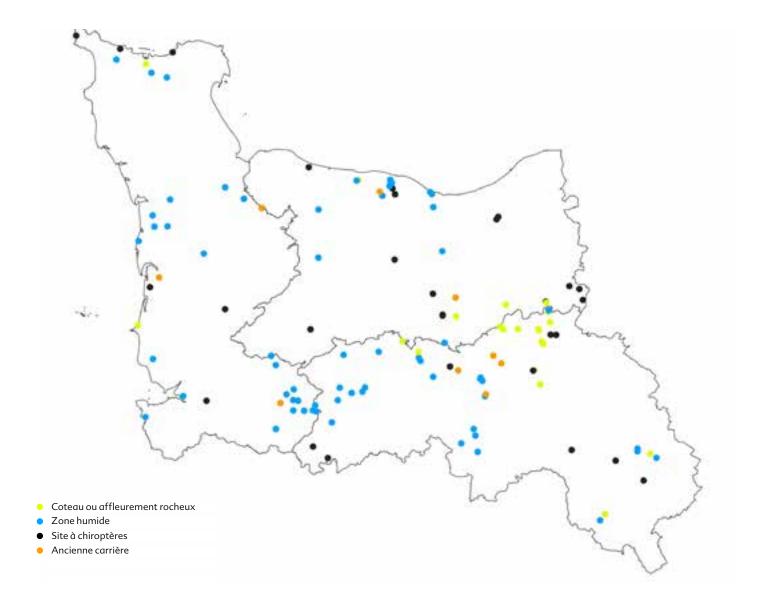


GÉRER Bénévoles et salariés en action 2 fois + de superficies en gestion



Efficience en génie écologique 650 €/ha préservé

- = frais salariés (10 ETP cumulés) + frais de travaux externalisés
- = 530 k€ restauration et entretien en régie + 162 k€ travaux externalisés /année
- = 692 k€/an pour 1070 ha/an



2013:

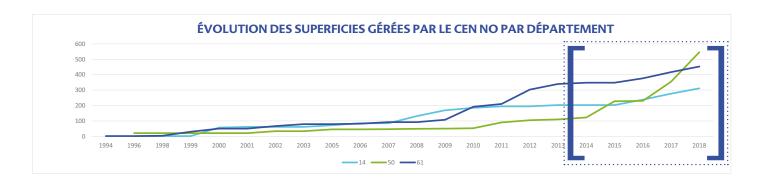
827 ha
espaces naturels gérés

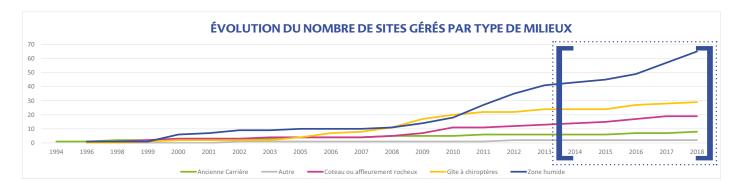
x2

1310 ha espaces naturels gérés

+ 200 ha d'intervention sur les EEE/an

+ 60 mares restaurées/an





La gestion des espaces naturels est la principale activité du Conservatoire. Elle mobilise 50% du volume d'activité de l'équipe salariée qui agit concrètement sur le terrain. L'équipe est intervenue de façon équilibrée sur les trois départements de l'Orne, de la Manche et du Calvados.

Avec l'accroissement des sites planifiés, **davantage de superficies ont été restaurées et entretenues**. Les documents de gestion des sites nouvellement protégés exigent une intervention quasi-systématique en restauration,

ce qui démontre l'utilité de l'intervention du Conservatoire pour retrouver la bonne fonctionnalité des milieux.

L'action s'est traduite :

- Par des interventions en régie opérées par les techniciens territorialisés.
- Par des interventions d'agriculteurs locaux pour 60% des superficies gérées.
- -Pour le recours à des entreprises de travaux : 41 entreprises ont travaillé pour 20 sites, en phase de restauration essentiellement, pour un montant total de 810 k€, soit 76 marchés publics.

UNE VALORISATION SUR LE TERRAIN ENCORE INSUFFISANTE

TERRITORIALISATION DES TECHNICIENS

L'ancrage du Conservatoire a été renforcé auprès des acteurs locaux grâce à une territorialisation des techniciens. Puisque davantage de sites ont été protégés puis planifiés, l'équipe technique s'est étoffée, leurs compétences diversifiées. La superficie planifiée a été multipliée par 4 en 5 ans ; l'effectif de techniciens est passé de 3 à 5 personnes.

Cet accroissement d'effectif a réduit les territoires de travail des techniciens de 25 % en moyenne, ce qui a permis de **réduire les déplacements kilométriques entre les sites** et concouru à une action plus écoresponsable.



UNE COMPÉTENCE TECHNIQUE NOUVELLE DÉDIÉE **AUX PROGRAMMES RÉGIONAUX**

Les programmes régionaux dédiés aux espèces exotiques envahissantes et aux mares ont fait appel à des compétences techniques thématiques. Elles ont été assumées par des agents techniques saisonniers et par des techniciens recrutés pour des missions mixtes programmes régionaux/gestion de sites.



UN NIVEAU D'ÉQUIPEMENT ÉVOLUTIF, MAÎTRISÉ ET ÉCONOME

Le Conservatoire a garanti l'équipement des techniciens en protections individuelles et petits matériels. Volontairement, le niveau d'équipement est cependant resté modeste afin de privilégier les prestations externes pour les importants volumes de travaux ou pour les travaux nécessitant un matériel spécifique.

L'appropriation progressive des procédures administratives d'achat par l'équipe technique permet aujourd'hui la programmation adaptée du renouvellement du matériel abîmé ou vieillissant.

Le **parc automobile** s'est lui aussi agrandi et a été partiellement renouvelé. L'achat d'une **bétaillère** et d'une **moutonnière** a simplifié l'organisation du transport des animaux : c'est une évolution importante de l'outil de travail de l'équipe technique. Pour la brigade invasive, le choix s'est porté vers une location saisonnière. La location d'un **second box** en fin de quinquennat a permis un stockage centralisé également plus important et une meilleure gestion du matériel.

OUELOUES EXPÉRIMENTATIONS EN GÉNIE ÉCOLOGIQUE

▼ La Crassule de Helms avec l'entreprise IPE dans la vallée de





Arrachage de myriophille du Brésil à l'aide d'une pelle mécanique embarquée sur barge flottante (Chicheboville)



Le renfort de l'effectif de l'équipe technique conjugué à la prise de fonction du coordinateur scientifique et technique a engendré une dynamique vertueuse d'échanges et de réflexions pour de nouvelles techniques et approches du génie écologique. Des espaces de collaboration se sont ouverts : l'équipe technique s'inscrit dans une dynamique ascendante pour le partage d'expériences, qui nécessitera davantage de temps de réflexions à partager sur le terrain.

L'innovation de nouvelles modalités de gestion est une volonté largement partagée, mais peu mise en œuvre au

cours du quinquennat. Ce sont très **généralement des modes de gestions «classiques»** qui ont été adoptés. **Quelques chantiers** de taille importante et particulièrement complexes techniquement ont cependant été réalisés : arrachage de myriophille du Brésil à l'aide d'une pelle mécanique embarquée sur barge flottante (Chicheboville), pose d'un platelage sur poteaux décamétriques en tourbière (ENS de la Lande mouton), chantier mécanique et manuel d'envergure avec des entreprises locales et d'insertion pour contenir l'expansion de la crassule de Helms et de la Jussie aux portes des marais du Cotentin.

CADRAGE PROCÉDURAL AUSSI CONTRAIGNANT QU'INDISPENSABLE

L'instauration de procédures administratives, la réforme du document des risques professionnels et la mise en place du règlement intérieur ont **réformé les modalités d'initiatives des techniciens** dans leurs missions au quotidien. Cela a provoqué une augmentation du volume de travail administratif, en particulier pour les rendre-compte aux financeurs et la rédaction des cahiers des charges des marchés publics de travaux.

L'équipe s'est **organisée par territoire et par référence thématique** : troupeaux, menuiserie, sécurité, matériels,

mares, espèces exotiques envahissantes et infrastructures d'accueil du public. Des interventions collectives sont désormais entreprises (malgré les complexités financières qui en découlent). Notamment, le **recours à des binômes pour les opérations dangereuses** s'est systématisé pour garantir la sécurité des techniciens. Ces temps de travail collectifs sont aussi essentiels pour échanger et partager les expériences, puisqu'ils exercent leur fonction en situation isolée au quotidien. Cette structuration progressive a permis les résultats qualitatifs et quantitatifs constatés.



En l'absence de base de données sur la gestion, le Conservatoire n'est pas en mesure, par type de milieu et d'actions, de produire une analyse surfacique comparant restauration et entretien, actions en régie ou externalisées.

PERSPECTIVES

Mieux intégrer les modalités techniques d'intervention dans les documents de gestion.

Enrichir les propositions d'expérimentations de gestion dans les documents de gestion en articulation avec la future stratégie scientifique.

Se doter d'une base de données gestion

Les indicateurs de résultats révèlent le besoin de **structurer** une base de données travaux, troupeaux, usages,

infrastructures sur sites... pour mieux analyser les coûts, anticiper les besoins et renouvellements, et faire les meilleurs choix techniques au regard des enjeux inscrits dans les documents de gestion.

Proposer des indicateurs PAQ mieux mesurables: Surfaces gérées; surfaces restaurées par externalisation avec un prisme « zones humides » exclusivement pour permettre de produire ce même indicateur à l'Agence de l'eau.



Mieux valoriser les rémanents de gestion

Qu'il s'agisse des ligneux bûcheronnés ou des espèces exotiques envahissantes arrachées, l'exportation nécessaire hors des sites pourrait faire l'objet d'une étude économique pour diriger ces rémanents vers des **filières de valorisation**.

Vers une coordination technique d'un pôle « gestion »

La coordination scientifique et technique actuelle doit être repensée pour distinguer la supervision de l'actuel pôle scientifique et technique des 20 salariés concernés. L'effectif technique du futur Conservatoire normand permettra **une coordination technique globale** pour plus d'ambitions en expérimentations, en partage d'expériences et en publication des résultats.

L'optimisation des modes opératoires au regard des enjeux

écologiques et des contextes locaux devra notamment être appréciée sur un terme plus long que celui du quinquennat. L'évaluation des coûts pour mieux les intégrer dans le volet économique des choix de modalités de gestion reste un chantier à conduire. En effet, certains chantiers de taille modeste sont aujourd'hui trop volumineux pour être assumés en régie. Mais ils se révèlent aussi consommateurs en temps pour la passation des marchés. Disposer d'agents techniques dans le territoire occidental de la Normandie permettrait de gagner en efficacité et en réactivité dans la gestion des sites concernés.

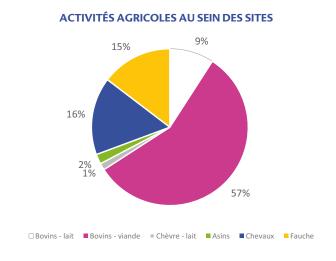
La formation de binômes pour les manipulations zootechniques et mécaniques dangereuses (en application du document des risques professionnels), par ailleurs spécialisé dans les interventions mécaniques internalisées, permettra une meilleure réactivité (diplôme CACES) en période de faible activité.

DES RECONQUÊTES ÉCOLOGIQUES QUI RÉTABLISSENT OU I MAINTIENNENT L'ÉLEVAGE SUR ESPACES NATURELS

60 agriculteurs ont utilisé les sites du Conservatoire pour leur activité économique, tant pour la fauche que pour le pâturage de leur troupeau. **L'élevage de bovin viande** prédomine, tant en zone humide (300 ha) qu'en milieu sec. Le critère de l'agriculture biologique n'est pas déterminant dans les collaborations agricoles puisque le Conservatoire accompagne, pour les terrains conventionnés, les agriculteurs en place. De ce fait, 8 agriculteurs sont labellisés « biologiques » sur 80 hectares, soit 14% des superficies valorisées par l'agriculture. Ce sont avant tout les clauses environnementales des conventions d'usage qui déterminent les pratiques agricoles sur ces terrains.

De nombreux travaux de restauration ont concerné des aménagements pastoraux avec la réouverture de milieux ainsi que la pose de clôtures, d'enclos de contention et d'abreuvoirs. Ainsi, des milieux vulnérables riches en biodiversité ont retrouvé une vocation agricole pour 12 nouveaux sites d'une superficie moyenne de 5 ha. Pour les propriétés Conservatoire, ces usages ont notamment été formalisés par la signature de 7 baux ruraux environnementaux et prêts à usage.

Dans le domaine des usages traditionnels, à l'exception de l'approche intégrée du patrimoine naturel, culturel, bâti et historique sur le territoire de la Vallée de la Seulles dans le Calvados, peu d'actions et d'animations en faveur du paysage traditionnel et du petit patrimoine bâti ont été menées.



Avec près de 600 hectares mis à disposition des agriculteurs, le Conservatoire contribue à son échelle à la vitalité et à l'attractivité des territoires ruraux.

PERSPECTIVES

Tester des pratiques encore plus favorables à la biodiversité avec les agriculteurs volontaires.

Etudier les niches économiques (para)agricoles permettant de redéployer une activité de pâturage sur les coteaux et de mieux valoriser l'herbe fauchée des zones humides à destination des éleveurs, dans le contexte de changements climatiques.

Valoriser les agriculteurs qui s'engagent en faveur de la biodiversité et les résultats obtenus.

Conforter les compétences agronomiques de l'équipe scientifique et technique et poursuivre les partenariats agricoles (Chambre régionale, Agrobio, FRCivam...) pour mieux travailler avec la profession.

CHEPTEL: LA PATTE DU CONSERVATOIRE

Le Conservatoire a disposé d'un troupeau de 100 à 140 vaches, chevaux, ânes, moutons et chèvres selon les besoins identifiés chaque année. Ces animaux sont indispensables en complément des partenaires agriculteurs, car une partie des milieux à pâturer sont généralement trop humides, pentus, de faible superficie ou difficiles d'accès pour mobiliser le troupeau d'un éleveur. Le cheptel de l'association s'est confirmé être un outil très efficace : réactivité, organisation,

adaptation aux situations locales et aux expérimentations de pâturage. L'effectif du cheptel du Conservatoire a progressivement diminué de 2014 à 2018. Le cheptel en fin d'année 2018 est de 101 animaux. En parallèle le cheptel s'est diversifié, avec l'arrivée de l'âne normand. L'âne a été expérimenté en remplacement de l'action des chèvres pour des terrains à clôture simple. Le choix de la race, comme pour les chèvres, s'est orienté vers une race régionale.

▼ Ânesse normande et moutons solognots au coteau de la butte et à la carrière des Monts



▼ Vaches highlands cattle sur le site la Lande mouton

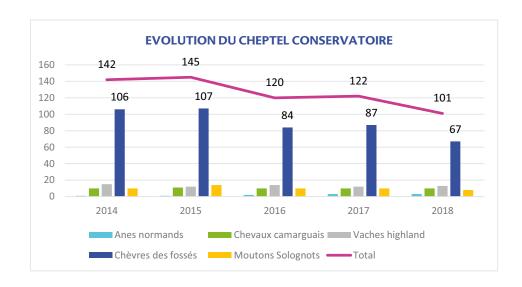




▲ Chevaux camarguais sur le site du Mont Chauvel



▲ Chèvre des fossés sur la lande sèche de la Fosse Arthour



CHÈVRES DES FOSSÉS : REPRODUCTION ET SAUVEGARDE DE LA RACE

Les principaux animaux du Conservatoire sont des **chèvres des fossés**. Leur effectif a cependant **progressivement diminué** de 30%. Deux raisons principales l'expliquent :

- Les sites embroussaillés qui étaient pâturés avant ce quinquennat ont été rouverts et ont exigé une baisse du chargement caprin. Cette réduction s'est réalisée lors des décès successifs et réguliers des plus vieux individus ayant dépassé l'âge de 10-12 ans ainsi que ponctuellement à cause d'attaques meurtrières de chiens.
- Peu de sites nouvellement protégés et planifiés ont nécessité le recours aux caprins.

La reproduction des chèvres, réalisée en 2015, 2017 et 2018 sur le site du Coteau des Champs Genêts dans le Pays d'Auge à Aubry-le-Pantou, a vu naître 69 chevreaux. Cette race ne comporte plus que 900 animaux. Le Conservatoire participe activement à sa sauvegarde génétique. Par ces reproductions et son effectif en 2018, le Conservatoire a renouvelé 8% et détient 8% de l'effectif total de la race. Près de la moitié des chevreaux ont été diffusés auprès de particuliers, d'agriculteurs et de gestionnaires d'espaces naturels.

CHOIX ZOOTECHNIQUES À VOCATION ÉCOLOGIQUE

Le Conservatoire laisse son cheptel **toute l'année en milieu naturel**, d'où son choix de **race rustique**. Dans la mesure du possible, le Conservatoire **ne traite pas ses animaux sur les sites**, notamment pour les sites concernés par des enjeux entomologiques et fongiques. Le manque d'une parcelle de repli sanitaire s'est fait sentir jusqu'en 2017 et a posé des difficultés professionnelles aux techniciens. Une autre

difficulté concerne l'alimentation entre janvier et avril sur des sites naturels aux ressoucres alimentaires insuffisantes.

Pour alimenter, reproduire et soigner ce troupeau, le Conservatoire a acquis en 2018 une prairie de repli du cheptel de 6 hectares jouxtant le coteau des Champs Genêts. Ce terrain doit encore être clôturé et équipé d'un bâtiment de stockage de foin et de matériel. En sus des traitements sanitaires individuels, de la reproduction des chèvres et de l'affouragement hivernal, ces prairies permettront, une fois aménagées, d'augmenter l'effectif en saison de pâturage et de raccourcir les périodes de pâturage. Une partie du troupeau pourra ainsi être parqué pour le répartir sur les espaces naturels aux moments pertinents sur le plan écologique. L'effectif du cheptel sera ainsi très adapté aux enjeux écologiques des sites.

Les acquis d'expériences zootechniques ouvrent la porte pour échanger avec les agriculteurs dont les troupeaux pâturent les sites du Conservatoire, notamment sur la maîtrise des risques sanitaires et les itinéraires zootechniques.



▲ Prairie de repli jouxtant le coteau des Champs Genêts

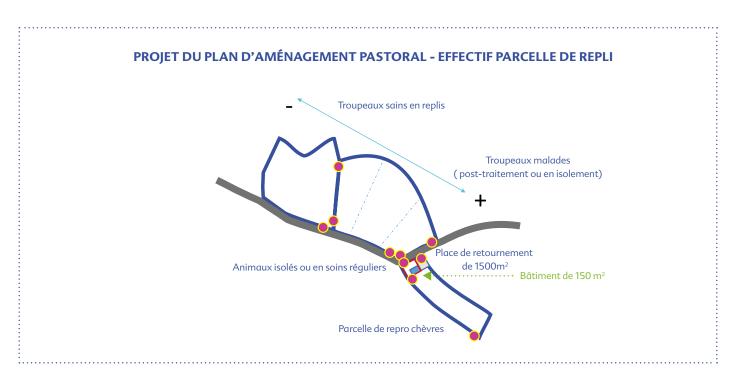
PERSPECTIVES

Aménager les prairies de repli du cheptel

Ce bâtiment de 150 m2 sera construit sur une parcelle préalablement acquise par le Conservatoire. Ce dernier aura plusieurs fonctions : stockage de foin et de matériel, gestion des naissances et des animaux malades. Il sera construit de la façon la plus écologique possible avec notamment l'implantation de panneaux solaires sur la toiture.

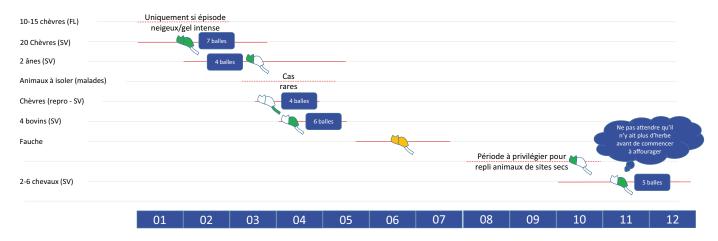


▲ Plan d'aménagement pastoral - Vue 3D du projet du bâtiment





PLAN D'AMÉNAGEMENT PASTORAL - PRÉVISIONNEL DE PÂTURAGE BESOINS RÉGULIERS D'ACCUEIL DES TROUPEAUX CEN-NO SUR LES PARCELLES DE REPLI



Vers un effectif croissant

Le **recours à des caprins** pour un nombre significatif de sites planifiés au cours du futur quinquennat est prévisible pour engager leur phase de réouverture de milieux. Le cheptel sera donc amené à s'accroître.

Faire évoluer le troupeau vers des races locales, menacées et rustiques conformes aux besoins zootechniques et écologiques du Conservatoire, en lien avec les acteurs de sauvegarde des races est nécessaire. Une note d'intention définissant les axes de progrès est en cours de rédaction. Cette intention s'inscrit dans l'orientation stratégique de conservation des races locales impulsée par la Région Normandie.

Caractériser finement l'impact de l'âge du cheptel vis-à-vis des enjeux écologiques des milieux naturels

Les animaux ne sont pas réformés: le Conservatoire les laisse vieillir et décéder sur site naturel. Cette approche devra être analysée vis-à-vis de l'intention d'appauvrir certains milieux au regard de la fonction de stockage de matière organique des jeunes animaux en pleine croissance. Ceux-ci, à l'âge adulte, pourraient ensuite être transportés vers d'autres sites naturels à autre enjeu écologique que l'appauvrissement.

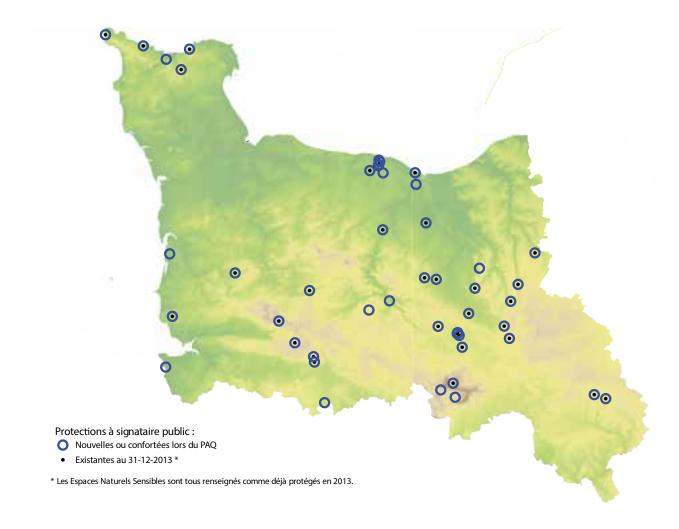


LES ACTEURS LOCAUX AU CŒUR DE LA GESTION DES SITES

GESTION D'ESPACES NATURELS PUBLICS

Toutes les communes, intercommunalités, départements, région et Etat qui avait missionné le Conservatoire avant le PAQ ont témoigné leur confiance au Conservatoire agréé pour gérer leurs espaces naturels publics, leurs ENS et les réserves naturelles.

De plus, **30% de nouveaux sites publics ont été confiés au Conservatoire au cours de ces 5 années**, pour qu'il en assure leur préservation et leur valorisation.



DES COMITÉS DE GESTION GÉNÉRATEURS D'IMPLICATIONS COLLECTIVES

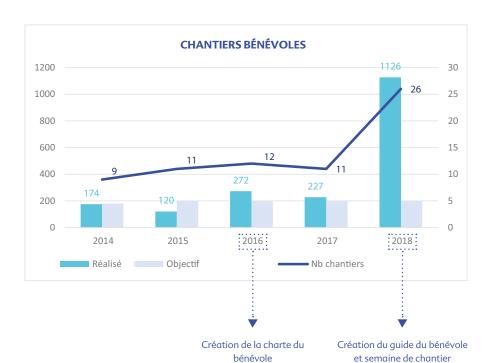
Les comités de gestion sont dorénavant organisés systématiquement pour tous les sites au moment de leur planification.

IMPLICATION CITOYENNE DANS LE GÉNIE ÉCOLOGIQUE

La pratique des chantiers de bénévoles en espaces naturels est inscrite dans l'ADN du Conservatoire. Pour l'association, c'est un mode de partage des enjeux locaux de conservation de la nature, doté d'une grande force d'impact dans l'esprit des citoyens et des collectivités locales partenaires. Les chantiers de bénévoles sont fédérateurs et brassent un public large et diversifié. D'un point de vue purement financier, l'efficience de ces moments est tantôt avérée, tantôt en question. Mais la plus-value sociétale est indéniable.

La motivation des bénévoles en chantier est particulièrement communicative et stimulante pour les salariés participants, et ce, bien après le chantier... Le Conservatoire a enfin pu vérifier au cours de ce quinquennat que les chantiers bénévoles sont d'autant plus pertinents lorsqu'ils deviennent localement des rendez-vous réguliers.

1919 participations bénévoles 69 chantiers bénévoles organisés





▲ Chantier bénévole dans le marais de Colleville-Montgomery

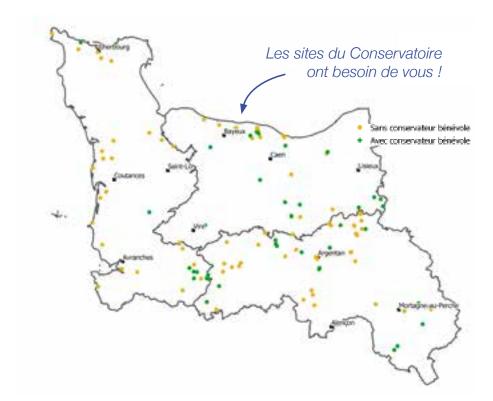


▲ De bénévoles sur les berges du Noireau pour arracher la Balsamine de l'Himalaya

DES CONSERVATEURS BÉNÉVOLES ET RELAIS LOCAUX

En 2016, la charte du bénévole et en 2018 la production du guide bénévole ont favorisé de **nouvelles implications.**

40% des sites Conservatoires bénéficient de l'implication d'un conservateur bénévole, soit **44 sites naturels** en 2018.





DES SYNERGIES PARTENARIALES IN SITU

Pour renforcer la mobilisation citoyenne, le Conservatoire a souhaité **associer diverses structures**: **humanitaires** avec France Terre d'Asile, **bénévoles** avec les Blongios, **locales** avec les lycées agricoles ou des structures adhérentes de l'association (Val d'Orne environnement, AFFO, GMN...).

Les chantiers réalisés en partenariat avec les lycées agricoles permettent de valoriser le patrimoine naturel et d'essaimer les valeurs du Conservatoire. Ce sont autant d'occasions pour interroger les choix de gestion grâce au regard des étudiants et de leurs enseignants et ainsi progresser dans nos réflexions.

Les travaux de lutte contre les espèces exotiques envahissantes rayonnent aussi au travers des échanges avec les **techniciens de rivières** ou, de façon plus structurée, l'organisation de formations des **personnels des collectivités**. Le nombre de sollicitations dans ce domaine va croissant, gage du travail de concertation mené en amont des chantiers et de l'appropriation locale de la problématique EEE par les collectivités bénéficiant de l'intervention du Conservatoire sur leur territoire.



▲ Chantier Ryes avec France Terre d'Asile

PERSPECTIVES

Officialiser les collaborations avec les structures référentes

Fin 2018, seule une convention a été signée avec le CBN de Brest. Malgré les initiatives et les collaborations concrètes qui se sont multipliées, le développement des conventions de partenariat scientifique ou technique avec les structures référentes régionalement reste un chantier à conduire.

Organiser la collaboration sur le territoire des parcs naturels régionaux

Harmoniser l'implication citoyenne en Normandie avec le nouveau Conservatoire normand, sous l'impulsion de la commission mobilisation citoyenne.

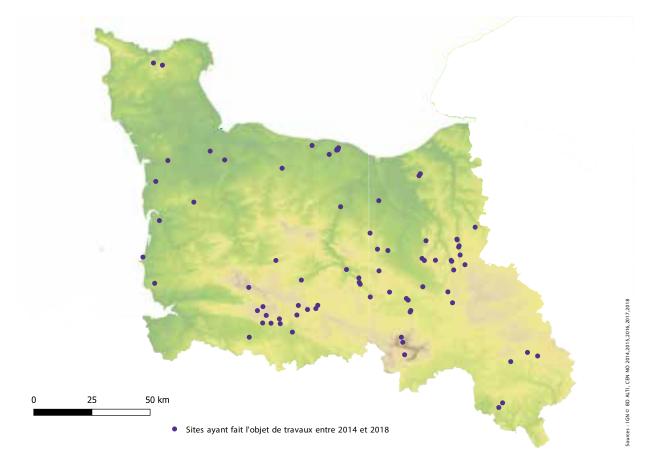
Elargir les synergies dans le cadre de nouveaux partenariats: entreprises, prévention judiciaire...

UN GÉNIE ÉCOLOGIQUE EXTERNALISÉ CONFORME AU CODE DES I MARCHÉS PUBLICS ET GÉNÉRATEUR D'EMPLOIS

Le recours à des entreprises spécialisées dans l'expertise hydrologique ou encore dans la restauration mécanique d'écosystèmes a été régulier durant le quinquennat. **78 sites ont bénéficié de travaux** entre 2014 et 2018. En moyenne chaque année, 16 sites Conservatoire sont concernés. Ceux-ci correspondent aux premières phases de réhabilitation

mécanique d'écosystèmes dégradés. **128 marchés pour un montant total 1,42 M€** ont été commandés à des entreprises extérieures.

La préservation de la biodiversité menée par le Conservatoire concourt par ces travaux générateurs d'emplois au développement économique des territoires!



Ces commandes de travaux ont été assurées dans le respect du code des marchés publics. Dès 2015, l'association a créé pour l'ensemble de l'équipe un **Guide de consultation des entreprises**, actualisé chaque année tant pour se conformer aux obligations réglementaires (dématérialisation...) que pour favoriser la fluidité interne des procédures liées aux consultations, ressources, engagements et paiements. La mise en concurrence systématique des prestataires est rigoureusement appliquée par l'équipe technique. Les prestataires retenus sont les **mieux-disant**, avec des coûts maîtrisés par l'association. Le Conservatoire n'a pas formalisé de marché spécifique « insertion sociale ». Pour autant, plusieurs associations et entreprises d'insertion ont été retenues chaque année pour divers travaux manuels.

Les sommes engagées par l'association pour restaurer la biodiversité ont été mobilisables grâce au soutien financier de nombreux partenaires. L'Europe a complété la plupart des plans de financement, avec 675 k€ mobilisés en fonds européens « gestion des sites naturels ». L'instauration d'appels à projet avec une échéance annualisée pour mobiliser ces fonds a contraint l'association à piloter une programmation budgétaire annuelle qui se traduit par l'orchestration de toutes les consultations d'entreprises au même moment et qui mobilise donc très fortement les équipes administratives et techniques entre septembre et novembre de chaque année pour l'année suivante, pour des travaux qui ont généralement lieu à la même période de l'année suivante et qui mobilisent également fortement l'équipe technique pour veiller à leur bonne réalisation. L'automne est donc une période particulièrement complexe à appréhender pour l'équipe technique.



PERSPECTIVES

Etudier avec les services instructeurs des fonds européens

les améliorations des conditions de mobilisation de ces ressources pour la future programmation européenne : possibilité de mobiliser en continu les fonds, report le cas échéant ces dates d'appel à projet à l'hiver, déplafonnement les ressources car contradictoire avec des restaurations onéreuses ponctuellement et écologiquement indispensables...

Créer un binôme responsable des marchés publics à l'échelle du Conservatoire normand, garant de la bonne application du droit et de ses évolutions, à partir du guide de consultation dédié à l'équipe salariée.



DES MÉTHODES D'ÉVALUATION DE LA GESTION ÉCOLOGIQUE ENCORE PERFECTIBLES

Les **tests de gestion nécessitent une forte implication** en temps des binômes techniques et scientifiques. C'est probablement l'une des raisons qui fait que ces tests sont restés très ponctuels au cours du quinquennat sur les espaces naturels gérés par le Conservatoire, en dépit de la mise en place d'un outil commun d'écriture des méthodologies scientifiques.

Plusieurs projets ont cependant émergé, à l'initiative du conseil scientifique, des salariés ou de bénévoles relais locaux : impact du piétinement des caprins sur la strate muscinale en contexte tourbeux, effets du décapage sur les cortèges floristiques des landes du Mortainais... Le cas des tests sur le Cytise au sein de la RNN du Coteau de Mesnil-Soleil est aussi à souligner, avec bientôt trois années d'actions de lutte et de retour d'expérience, sans toutefois de cadrage scientifique préétabli. La brigade Invasives s'inscrit quant à elle dans une démarche d'expérimentation continue et de suivi régulier. Si les retours d'expérience sont déjà considérables, un cadre scientifique manque pour permettre la publication de résultats quantifiés.

PERSPECTIVES

Les **documents de gestion** seront amenés à **davantage structurer des tests de génie écologique**. La désignation d'axes d'expérimentation de gestion enrichira la future stratégie scientifique.

La **méthodologie d'évaluation de la gestion** reste à établir pour le prochain quinquennat en lien avec la méthodologique de rédaction des documents de gestion. En 2019, le coordinateur scientifique et les deux conservateurs de réserve naturelle ont d'ores et déjà proposé un cadre méthodologique auprès du réseau des réserves de Normandie. Ce cadre servira

de base à adapter pour les sites Conservatoire, dotés de moyens financiers moindres pour leur conservation et analyse de celle-ci.

Le format des **bilans annuels** devra faciliter l'agrégation de l'information pour les évaluations pluriannuelles des documents de gestion et le renseignement régional des prochains indicateurs PAQ. Le déploiement de la base de données gestion sera le socle des saisies et analyses annuelles. Les bilans ont donc pour intention, au-delà du rendre compte aux financeurs, d'analyser l'efficience du génie écologique du Conservatoire.



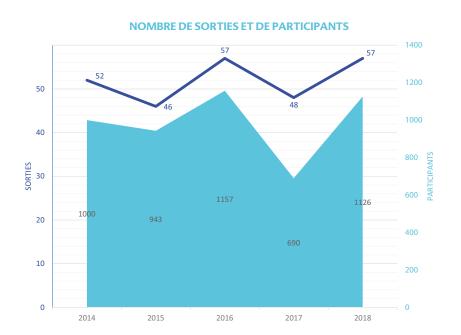
VALORISER

Des outils et des initiatives entreprises pour essaimer les valeurs du Conservatoire

Informations ▶ Sensibilisations ▶ Implications



DES ANIMATIONS EN FAVEUR DE LA CONNAISSANCE NATURALISTE ET DU GÉNIE ÉCOLOGIQUE

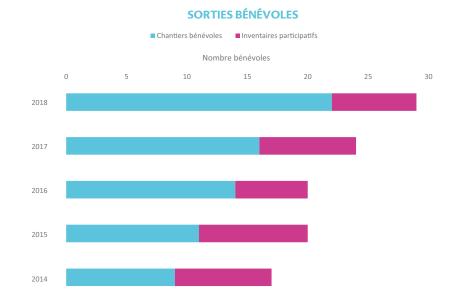






Dès 2014, grâce à l'édition d'un calendrier annuel, le Conservatoire a structuré son programme de sorties afin de proposer aux citoyens et riverains des espaces protégés **50 évènements**: découverte de la biodiversité, chantiers bénévoles et inventaires participatifs. Ces sorties sont définies selon le contexte écologique, foncier, sociologique et politique des unités cohérentes de gestion. De ce fait, l'organisation des

sorties a été inégalement répartie selon les territoires. Eu égard au temps consacré, la sensibilisation grand public demeure réussie. Elle est le fruit de l'implication de toute l'équipe salariée et bénévole durant les animations, les tenues de stands, la médiatisation presse, la communication numérique, la conception et la diffusion d'outils de communication...



chantiers et inventaires bénévoles Le Conservatoire s'est notamment impliqué dans le cadre national de la **Fédération des Conservatoires** par la proposition de sorties labellisées « **Fréquence Grenouille** » et « **Chantiers d'automne** ». L'association propose des sorties lors de la journée du patrimoine ou la nuit internationale de la chauve-souris. Elle a également organisé les **24 heures de la biodiversité** en 2014 sur la commune de Saint-Clément-Rancoudray, ce qui a permis d'inventorier 851 espèces grâce au concours 180 naturalistes bénévoles..



Plusieurs de ces sorties ont été **articulées avec des partenaires** tels Val d'Orne Environnement, l'AFFO, le GMN, le GRETIA, les CPIE, le GON, des offices du tourisme et de structures locales..., afin de **rechercher des synergies dans l'organisation ou des complémentarités dans les activités proposées.**



Balade des potiers organisée avec le musée de la poterie normande de Ger

Pour certains territoires, le Conservatoire a **fédéré les initiatives des divers partenaires culturels, artistiques et naturalistes** pour sensibiliser à la préservation des espaces patrimoniaux. Entre 2015 et 2016, le territoire de la vallée de la Seulles a, de cette façon, bénéficié de 32 sorties grand public, 24 animations pour les scolaires, rassemblant un total de 3 400 participants.

Aussi, de 2017 à 2019, avec le PNR Normandie Maine et la

Région Normandie, le Conservatoire a valorisé, à partir de vidéos, posters et autres outils, les propriétaires publics et privés qui préservent la biodiversité. Cette initiative « Mortain-Domfront, une nature en grès d'union », a conforté auprès des collectivités et propriétaires une réelle dynamique de préservation et de valorisation de leur patrimoine naturel avec l'aboutissement d'acquisitions, de conventionnements et d'ouvertures au public.











▲ 1 & 2 : Grés d'Union

▲ 3 à 5 : Sorties Seulles tous ensemble



UNE VALORISATION SUR LE TERRAIN À POURSUIVRE

Les principaux sites ouverts au public sont des sites aménagés par les partenaires du Conservatoire, Départements essentiellement.

L'atteinte de cet objectif est donc relatif car le Conservatoire a très peu contribué directement à ces ouvertures. Il perdure encore un **déficit d'affichage informatif sur site et d'ouverture au public** de sites CEN emblématiques propices à la vulgarisation.

La lente émergence des projets d'ouverture au public s'explique par:

- Le peu de sites naturels propices à l'ouverture au public en raison de leur taille ou de leur vulnérabilité écologique.
- La nécessité d'un accord avec les propriétaires pour les terrains conventionnés.
- La priorité de l'équipe, pour le temps imparti, à connaître et gérer les sites maîtrisés, avec un effort significatif dédié à la planification des sites, préalablement à l'aménagement.
- L'acquisition progressive de nouvelles compétences en interne dans le domaine de l'ouverture au public.



En ce qui concerne la signalisation des sites, la création de la nouvelle Région Normandie a nécessité un cadrage de communication externe pour les Conservatoires normands, tant pour leurs noms que pour leurs logos. La pose de pictogrammes d'information fut de ce fait retardée pour éviter des frais inutiles : consignes tardives de logo régional par la Fédération nationale (2016) « les Conservatoires de Normandie », changement de logo du CEN Basse-Normandie en CEN Normandie Ouest (2017), rapprochement des CENs normands de 2016 à 2019 avec incertitude sur le logo définitif...











UNE NOTORIÉTÉ RÉGIONALE ET LOCALE RENFORCÉE

Pour prendre part à la vie des territoires ruraux et mieux faire connaître les espaces naturels protégés, le Conservatoire a opté pour une **stratégie de tenue de stands et d'organisation d'activités** au sein d'évènementiels organisés par ses partenaires (fête de la bio, fête des plantes, évènementiels communaux et intercommunaux, FENO). Cela lui confère un statut d'acteur local et une reconnaissance propice au développement de projets.

1,4 ETP/an réparti entre 2 salariés spécialisés en conception média et animation de réseaux, ce qui permet d'organiser la sensibilisation de façon harmonisée et centralisée. Le coût moyen annuel de l'action de valorisation s'élève à 74 K€ par année. Quoique ces missions concourent à l'animation territoriale et favorisent ainsi le « passage à l'action » des propriétaires, agriculteurs, collectivités et citoyens bénévoles, le temps mobilisé pour la vulgarisation et la médiatisation reste insuffisant pour accroître la notoriété du Conservatoire et agir davantage en faveur de la transition écologique.



LEVIERS

Equipe salariée et bénévole mobilisée

Savoir-faire média, infographisme, animation de réseau et encadrement scientifique et technique des bénévoles

Attractivité des espaces naturels gérés par le Conservatoire pour les citoyens sensibles à la nature

Visuels sensibles et communicants propices à la mobilisation

Commission mobilisation citoyenne

Prise en charge juridique et défraiement des bénévoles

FREINS

Domaine d'actions difficilement financé par les partenaires, d'où 1,4 ETP pour cet axe d'intervention.

Pas de personnel formé en animations espaces naturels grand public

Des supports pédagogiques grand public insuffisants (stands/visites de sites/chantiers/inventaires participatifs)

Identité graphique insuffisamment déployée dans nos outils en raison des changements institutionnels (logo/nom)

Valorisation parfois complexe vis-à-vis des partenaires dotés de leur propre charte graphique (cogestion, propriétaire, réglementation...)

Médiatisation en cours de structuration

Responsabilité juridique encore non stabilisée pour l'ouverture au public sur terrain privé

Absence d'outils mutualisés par et pour l'équipe, dont l'annuaire géographique des bénévoles et adhérents pour permettre à chacun de se mettre en relation et agir localement en faveur du patrimoine naturel de leur espace vécu.

PERSPECTIVES

SUR LE TERRAIN

Pour interpeller notre société au sujet de l'érosion de la biodiversité et des solutions fondées sur la nature face au dérèglement climatique, un effort particulier devrait être engagé pour **vulgariser notre action sur le terrain,** par des affichages et aménagements appropriés, selon une identité graphique harmonisée en Normandie, voire au niveau national, selon les avancées de la Fédération.

L'année 2019 s'inscrit d'ores et déjà dans cette intention avec la sélection de sites « vitrines » stratégiquement adaptés à une sensibilisation aux enjeux de préservation de la nature. Celle-ci s'appuie sur des aménagements d'ouverture au public respectueux de leur équilibre écologique. Ces travaux seront conditionnés par l'adhésion et le soutien financier des partenaires.

AVEC LES CITOYENS

Il conviendra de poursuivre les animations en partenariat avec les structures naturalistes, gestionnaires ou locales afin de proposer un programme d'animation fédérateur et lisible pour le grand public. Tandis que le programme des sorties est adapté à la capacité d'intervention de l'équipe scientifique et technique et est apprécié du grand public, le relai médiatique est insuffisamment assuré. Un effort de communication par l'équipe salariée ou bénévole en amont et en aval des sorties devrait pallier ce déficit. Les initiatives de mobilisation citoyenne sont à poursuivre, afin de proposer aux habitants des territoires des modalités d'implication adaptées à leurs disponibilités, connaissances et envies.

Pour accroître la notoriété du Conservatoire, il importera que la **médiatisation**, jusqu'alors essentiellement dédiée aux évènementiels, soit **élargie à l'ensemble des actions conservatoire**, tant pour les nouvelles protections foncières, les découvertes naturalistes que les restaurations écologiques.

POUR ADHÉRER À L'ACTION CONSERVATOIRE

Parce que les adhésions de l'association reflètent l'engagement citoyen en faveur de la préservation de la nature, il importe pour ce second quinquennat d'initier **une campagne d'adhésion plus offensive**, basée sur une stratégie d'actions (adhésion à prix libre, soirée grand public par unité cohérente de gestion de présentation de l'association et de ses espaces naturels préservés, sorties conviant les adhérents, formations et soirées thématiques...) qui pourrait être autant portée par les salariés que par les adhérents eux-mêmes. Leur fidélisation est aussi nécessaire. L'offre d'activités devrait s'étoffer pour devenir une pépinière de projets conservatoires attractives pour les citoyens désireux de s'impliquer bénévolement.

Aussi, il serait judicieux de proposer aux citoyens une formule d'adhésions « naturalistes », en proposant une adhésion groupée avec les associations naturalistes partenaires du Conservatoire: GMN, GRETIA, GONm, APGN, SFO.

Pour les bénévoles, une réflexion juridique sur la possibilité de valoriser comptablement leur temps pourrait s'accompagner d'une décision d'affecter la première heure bénévole à l'adhésion de l'association : cela augmenterait significativement l'effectif des adhérents et concourrait à une communication renforcée à l'égard des bénévoles.

La perspective de création du CEN Normandie sera l'occasion de redéfinir et **déployer une identité graphique dans** l'ensemble des activités du Conservatoire, depuis la charte graphique des rapports, des courriers et des signalétiques jusqu'à l'équipement matériel et vestimentaire, actuellement



▲ Prospection - 24h de la biodiversité



▲ Exposition Planète mare



▲ Commission européenne sur le marais de Chichebov

insuffisamment logoté.

L'approche sensible et émotionnelle actuellement insufflée dans nos outils de communication décloisonne les disciplines scientifiques et techniques et s'ouvre largement à la société. Cette intention pourrait être poursuivie eu egard aux retours élogieux de valorisation artistique du monde vivant qui concourent à la notoriété et à l'adhésion à l'action Conservatoire.

ANCRÉ SUR LE TERRITOIRE

Poursuivre les dispositifs de dialogue participatif et d'animation territoriale sur les unités cohérentes de gestion prioritaires du Conservatoire, à l'instar de la vallée de la Seulles ou de Grès d'Union. Ces dispositifs permettent d'intégrer et de valoriser auprès des habitants et des collectivités l'ensemble des patrimoines culturels, historiques, bâtis et naturels qui forgent l'identité de leur territoire. La nature étant l'héritage de cette identité, ces animations dynamisent ces territoires ruraux, touchent un public davantage novice à la préservation de la biodiversité, et mettent en valeur les pratiques respectueuses de la nature qu'il convient de pérenniser, avec l'appui du Conservatoire.

UNE ORGANISATION À PARFAIRE

Pour ces objectifs, le temps confié à l'animatrice réseau ne permet pas d'assurer l'ensemble des besoins : il conviendrait de renforcer les actions de valorisation en **distinguant animation** de réseau des adhérents et des bénévoles, médiatisation et communication externe. Des mutualisations d'actions avec le CEN NS sont à établir à des fins de non redondance et d'efficacité. Des référents bénévoles sont également à imaginer en binôme avec l'équipe salariée chargée de la communication, grâce à la création d'outils partagés et à une organisation nouvelle entre bénévoles et salariés.

organisation nouvelle entre bénévoles et salariés.

lle-Bellengreville

POUR SENSIBILISER LE PLUS GRAND NOMBRE AUX DÉFIS ÉCOLOGIOUES

Pour ce faire, le futur **Conservatoire normand devra élaborer une stratégie de communication à l'échelle de la Normandie,** pour que les objectifs soient compatibles avec les moyens alloués à la valorisation, et imaginer des déploiements où les bénévoles peuvent prendre une place prépondérante.



▲ Anciennes carrières d'Orival



▲ Des étudiants à la reconquête du coteau de Mesnil-Soleil



POLITIQUES PUBLIQUES Un élan de collaborations nouvelles pour préserver le patrimoine naturel

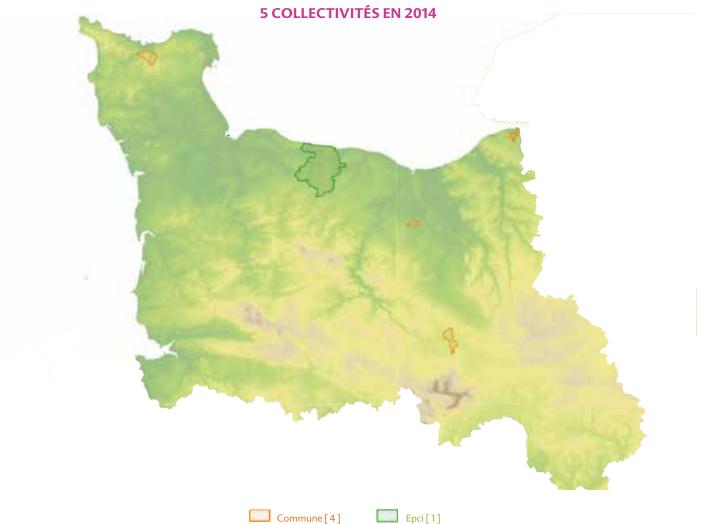


43 COLLECTIVITÉS ACCOMPAGNÉES

Avec la décentralisation et la réforme des collectivités, de nombreuses communes et intercommunalités ont fusionné entre 2014 et 2018. Dans le même temps, des compétences nouvelles ont été confiées aux EPCI, ce qui les oblige à assumer plusieurs missions liées à celles du Conservatoire : la préservation de la trame verte et bleue (TVB), la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) ainsi que l'élaboration de leur plan climat airénergie territorial (PCAET).

Avec le soutien particulier des Agences de l'eau et de l'Europe, le Conservatoire a renforcé ses collaborations avec les EPCI, pour permettre un accompagnement adapté à leur contexte **territorial**: préservation de zones humides, portage de mesures compensatoires, restauration écologique, lutte préventive

contre des espèces exotiques envahissantes, élaboration et mise en œuvre de plans d'actions de restauration en faveur des mares, planification TVB dans leur PLUi puis mise en œuvre de plans d'actions, gestion d'espaces naturels publics dont les ENS délégués aux communes...



FREINS

Elections puis fusion des **EPCI**

Des collectivités peu sensibles ni entreprenantes, avec des projets impactants, à faire évoluer (activités récréatives en ZH, constructions...).

LEVIERS

Cofinancement Agences de l'eau incitatif = levier financier décisionnel pour collaborer avec les collectivités

Savoir-faire en animation territoriale : mobilisation citoyenne ascendante

2 ANCRAGES:

Gouvernance : **27 associations et collectivités adhérentes** dont 12 au

CA du Conservatoire

86 partenaires techniques : PNR, syndicats de rivière, fédération de pêche, chambre d'agriculture...



PERSPECTIVES

Nouvelle trilogie Agences de l'eau-Collectivité-Conservatoire avec l'émergence des contrats territoriaux

Grâce à l'animation territoriale soutenue par les Agences de l'eau, les collaborations seront poursuivies avec les EPCI volontaires. Une priorité géographique sera conférée aux secteurs prioritaires de la stratégie d'intervention. Les rencontres par intercommunalités seront poursuivies selon la méthodologie établie pour proposer l'appui le plus adapté au contexte écologique et institutionnel de la collectivité.

Pour le bassin Seine-Normandie:

Il conviendra de **s'associer à l'AESN** pour proposer l'accompagnement GEMAPI auprès des collectivités signataires de contrat territorial. La collaboration est d'ores et déjà initiée

en 2019 en partageant les objectifs et collectivités prioritaires pour le Conservatoire.

Pour le bassin Loire Bretagne :

A l'instar du Perche et du Mortainais, les contrats territoriaux non renouvelés par les collectivités concernées suspendent l'implication du Conservatoire dans ces territoires. Il faudra donc lever les freins décisionnels à l'émergence des contrats territoriaux, condition sine qua non d'une implication du Conservatoire dans ces territoires.

Un partenariat important

Instaurer un **partenariat étroit avec le Département du Calvados** pour notamment protéger et gérer de nouveaux espaces naturels sensibles délégués aux communes.

IMPLICATION PROGRESSIVE POUR LA PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITÉ ET DE LA GÉODIVERSITÉ DANS L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE AU CÔTÉ DE SES 86 PARTENAIRES TECHNIQUES

FREINS

Pas de participation dans les instances CDOA et CDPENAF, pourtant importantes pour faire valoir la trame verte et bleue, la non artificialisation des sols et promouvoir les pratiques agricoles respectueuses de la biodiversité.

Pas de participation aux instances des agences de l'eau

Faible contribution à l'actualisation des ZNIEFFs et à l'établissement d'APPB

Pas d'implication particulière pour la SCAP ni de sollicitation de l'Etat pour y contribuer : délicat tant que les sites Conservatoires ne sont pas considérés au sein de la SCAP

Pas de création de nouvelle réserve naturelle régionale ni nationale

Des plans d'action TVB avortés en raison des obligations des appels à projets régionaux/européens inadaptés à la taille et au savoir-faire des petites collectivités.

LEVIERS

Rapprochements avec la profession agricole : des actions menées avec la SAFER, la Chambre d'agriculture, Terre de Liens, la FRCIVAM, AGROBIO ...

Participation aux comités techniques SAFER

Collaborations étroites avec les acteurs de l'eau : syndicats de rivière, fédérations de pêche et CATER

Participation au comité régional de la biodiversité Implication en tant que membre fondateur pour la création de l'agence régionale de la biodiversité Implications de gestionnaire en faveur des PNAs Collaboration renforcée de préservation d'espaces naturels avec la Marine Nationale

Gestion de deux réserves naturelles, régionale et nationale

Portage de mesures compensatoires au bénéfice de l'Etat, d'EP-CI et d'entreprises, avec une collaboration régulière avec les DDTM

Première rencontre autour de la **responsabilité sociétale des entreprises** en 2018, avec des perspectives de collaboration avec le secteur économique

Poursuite de l'animation des 14 sites Natura 2000 confiée par

SRADDET: participation aux élaborations des SCOT et PLUi, grâce à la mission d'appui territorial TVB confiée par l'Etat et la Région en 2017. Pour les collectivités volontaires, des plans d'actions TVB peuvent être déclinés concrètement à l'issue de la planification.

PERSPECTIVES

Bénéficier de sièges dans les instances stratégiques pour la biodiversité : CDPENAF et comité de bassin notamment.

Participer aux initiatives d'inventaires et de préservation engagés par la **DREAL** et les **futurs OFB et ARB**. Notamment, il pourra impulser des reconnaissances « territoires engagés pour la nature » en accord avec certaines de ses 43 collectivités partenaires.

En qualité d'opérateur de la compensation écologique, dans le respect de la charte nationale des Conservatoires révisée en 2019, réaffirmer le savoir-faire en expertise et génie écologique du Conservatoire auprès des EPCIs, des entreprises, des DDTM et DREAL. Une mission affectée au niveau régional pour la définition ou la vérification écologique des propositions et le déploiement de mesures écologiques pertinentes devrait permettre d'éviter les écueils constatés en mesures incohérentes et inadéquates aux contextes rencontrés.

Poursuivre l'animation régionale TVB qui s'inscrit dans un cadre réglementaire et encourage à une exigence écologique dans les documents de planifications des collectivités.

Le Conservatoire poursuivra ses accompagnements, notamment auprès des petites collectivités à faible effectif salarié qui ne peuvent s'engager seules comme maître d'ouvrage dans des actions de conservation de la nature et dans la mobilisation de fonds européens ou couplés à ceux-ci. Le partenariat avec le Conservatoire devrait faciliter la reconquête de la biodiversité tout en accompagnant celles-ci dans leurs compétences nouvelles et en déployant une ingénierie financière spécifique.

Pour cela, il est nécessaire que la future programmation européenne rende les associations éligibles aux mesures jusqu'alors exclusivement destinées aux collectivités.

Poursuivre les initiatives à l'attention des entreprises pour proposer et inclure des actions de biodiversité dans leur responsabilité sociétale (RSE).

▼ Mesure compensatoire Pré du commun



▼ Trame verte et bleue





▲ Seulles tous ensemble



▲ PREEE

COORDINATION PERFORMANTE DES PROGRAMMES RÉGIONAUX I

Le Conservatoire coordonnait en 2014 deux programmes régionaux :

- En **faveur des mares** depuis 2006
- Sur **les espèces exotiques envahissantes** depuis 2009

Le PAQ 2014-2018 avait prévu le développement de 2 nouveaux programmes :

- **En faveur des espaces en libre évolution**, développé à partir de 2015
- Sur le bocage, non initié.

Le maintien du bocage en Normandie est conditionné par de multiples paramètres économiques, sociétaux, paysagers, écologiques, hydrologiques. Une coordination a été assurée directement par la DREAL.

En 2017, le Conservatoire s'est allié au CEN NS pour assurer la coordination du Programme régional d'actions en **faveur des coteaux et pelouses calcaires**, et ainsi prendre part à la mise en œuvre de la stratégie, désormais déployée sur toute la Région Normandie.

PERSPECTIVES

Vers un PRATourbière, pour participer à la régulation du changement climatique

En 2018, CBNs et CENs normands ont déposé une proposition d'inventaire des tourbières de Normandie, écosystème le plus performant pour stocker le carbone et encore mal

inventorié en région. Ce milieu naturel rare et fragile joue pourtant un rôle de régulation des effets du réchauffement climatique qui justifie tant l'élaboration d'une stratégie d'intervention en accord avec les acteurs fonciers régionaux qu'une coordination régionale des initiatives.





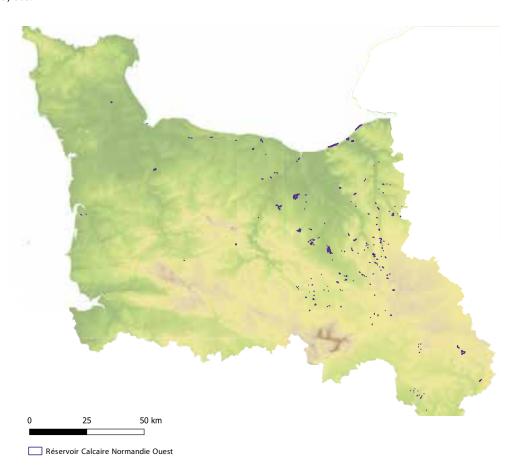


▲ 1 à 3 : Tourbière de la Lande Mouton

PRACOTEAUX: IDENTIFICATION DES PRIORITÉS D'INTERVENTIONS I

2017 a consisté à compléter la stratégie normande conduite par le CEN NS pour les départements de la Manche, du Calvados et de l'Orne. 2018 a vu le lancement des premières actions occidentales. La **cartographie des coteaux connus** dans ces départements a été conçue en s'appuyant sur les données publiées par les pouvoirs publics : ZNIEFFs, CEN, ENS, CDL, Natura 2000, etc.

Sur la base de ce premier recensement, des **interventions ont été priorisées** selon la connaissance et l'intérêt des coteaux. Ces analyses ont dès lors été intégrées à la **base interactive** produite par le CEN NS à compter de 2019. Le second objectif 2019 est de **compléter les connaissances et la cartographie de nouveaux coteaux**, avant interventions.









▲ Coteau des Champs Genets

PREEE: ORGANISATION TOURNÉE VERS LE CONSEIL ET L'APPUI PRÉVENTIF: INFORMER, PRÉVENIR, CONSEILLER, FORMER,

ACCOMPAGNER, INTERVENIR...







Berce de Caucase



Jussies sp



Myriophylle de Bresil



Galega Officinal



Crassule de Helms



Mimule tachetée

Intervention préventive sur 7 espèces cibles



Equipe PREEE:

- 1 coordinatrice régionale

Coordination des acteurs impliqués pour mettre en œuvre les 5 axes de la stratégie

- Brigades invasives

Restauration saisonnière de 150 ha 50 interventions manuelles

3 agents — 1,5 ETP — 80 K€

- Articulation depuis 2016 avec le CEN NS

30 objectifs et 69 actions en 5 axes structurants :

- Prévenir l'introduction
- Améliorer la connaissance
- Gérer de manière coordonnée
- Informer et sensibiliser
- Organiser la gouvernance



ENTRE 150 ET 300 HA/AN D'INTERVENTION PRÉVENTIVE EEE LE LONG DES BERGES

Babamine de Primalaya Biecce du Caucase Crassule de Helmi Jussie à grande fleuri Myriophylic de Breist Babamine de Primalaya et Galèga officinal Minucle tachecte

COMMUNES CONCERNÉS PAR DES INTERVENTIONS DE LA BRIGADE ENTRE 2014 ET 2018

PERSPECTIVES

Avec l'arrivée des réglementations française et européenne, la répartition géographique des équipes PREEE NO/NS est adaptée aux sollicitations territoriales et devrait permettre une bonne mise en œuvre de la stratégie régionale 2018-2022. Le niveau d'implication actuel est adapté aux objectifs de la stratégie.

Pour veiller à la cohérence des initiatives conduites par les différents partenaires pour chacun des axes, des référents pourront être nommés par axe, telle l'Agence régionale de la biodiversité pour l'axe « Informer et sensibiliser ».

Ces référents s'articuleront étroitement avec le Conservatoire en charge de la coordination générale régionale.

Pour répondre aux enjeux de centralisation et de restitution de la connaissance faunistique, le Conservatoire pourra élaborer une **base de données Faune EEEE** en lien avec les partenaires naturalistes et l'observatoire régional.

Une stratégie de bassin de la Seine sur les EEE à l'instar du bassin de la Loire deviendrait écologiquement pertinent pour prévenir des invasions et sensibiliser auprès des producteurs/vendeurs/planteurs d'EEE.



PRAM : RENFORCEMENT DE L'EXPERTISE ET DES RESTAURATIONS DE MARES AUX CÔTÉS DES COLLECTIVITÉS

OBJECTIF: ENRAYER LE PROCESSUS DE DISPARITION DES MARES

Les mares remplissent de multiples fonctions...

... et pourtant 40% d'entre elles sont menacées à court terme

Épuration de l'eau Prévention des inondations Réservoir de biodiversité Abandon - Comblement Changement des pratiques agricoles

Le **Programme régional d'actions en faveur des mares (PRAM)** s'est doté d'une stratégie normande. Elle a pour vocation d'interpeler la population et les acteurs socio-professionnels sur **l'intérêt de conserver le réseau de mares existant,** composante structurante du **bocage caractéristique de la région Normandie** :

- Développer et animer le réseau d'acteurs en faveur des mares
- Agir concrètement pour le maintien et le développement des mares
- Améliorer et partager les connaissances sur les mares

VERS UN ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS...

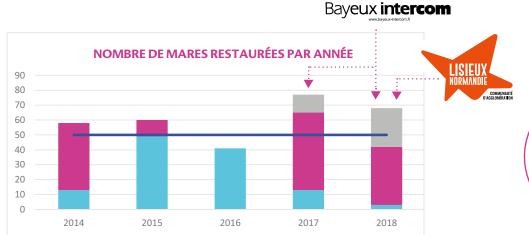
283 Mares restaurées

Régie PRAM

Accompagnement collectivités

Conventions pluriannuelles d'accompagnement de collectivités

50 Structures accompagnées



Objectif



Accompagnement structures enviro





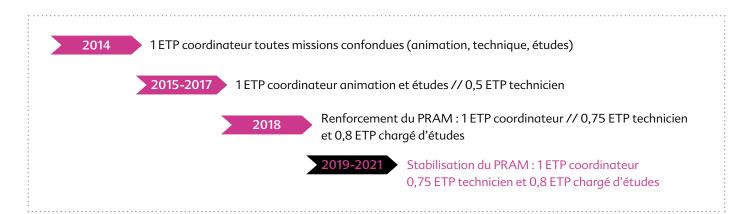
... ET UNE AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES AU TRAVERS D'ÉTUDES...

Une fonction épuratoire confirmée

Impact positif des travaux sur la biodiversité sur l'application en ligne :

2717 mares
caractérisées
5042 mares
localisées

... GRÂCE À DES MOYENS HUMAINS DÉDIÉS



PERSPECTIVES

Pour mettre en oeuvre la stratégie normande sur les mares et développer des plans d'actions mares sur les territoires, l'effectif PRAM selon un **binôme coordinateur - technicien** est adapté aux besoins exprimés par les partenaires techniques, les collectivités et les propriétaires des territoires de la Manche, du Calvados et de l'Orne.

Les études planifiées en 2018 pour une période déterminée probante devront élucider leur fonctions écosystémiques vis-à-vis de : l'érosion, la limitation du ruissellement, leur capacité de stockage dont leur ressource en eau agricole dans l'adaptation au changement climatique.

PRELE: ENGOUEMENT PARTENARIAL EN FAVEUR DES ESPACES EN LIBRE I



STRATÉGIE RÉGIONALE 2017

AXE1: Sensibiliser sur la nature en libre évolution

organisation de conférences/débats sur la libre évolution étude des perceptions sociales

AXE 2 - Développer un réseau de sites en libre évolution

des conventions d'engagement validation sites en libre évolution

AXE 3 - Améliorer la connaissance sur les dynamiques écologiques

Le Programme régional d'espaces en libre évolution (PRELE) a nécessité une incubation entre 2015 et 2017 pour construire une stratégie régionale adaptée au contexte normand.

Une cinquantaine de partenaires se mobilisent pour ce

programme (gestionnaires, universitaires, fédérations, CRPF...) afin de concevoir la non-intervention sur les milieux, de recréer un lien avec la nature en libre évolution et de mieux connaître notre rapport à celle-ci et la place qu'on lui attribue.

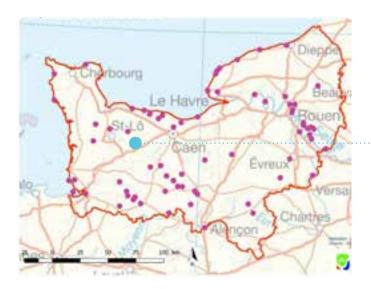


Un programme pionnier en France

Réseau d'espaces en libre évolution en cours de création Enquête sociologique sur les représentations de la nature en libre évolution en 2018

Réunions partenariales par axe pour développer les actions

SITES POTENTIELS PRELE - DÉCEMBRE 2018



Premier site conventionné en 2018 : le Loterot

PERSPECTIVES

Outre le lancement d'actions de sensibilisation et d'information qui exigera un **soutien particulier en communication**, la coordination du PRELE pourra être **poursuivie selon les mêmes moyens** pour mettre en œuvre la stratégie.

L'adhésion de propriétaires publics comme privés au concept de la libre évolution conditionnera le développement du réseau de sites en libre évolution, raison pour laquelle une

stratégie de communication est élaborée en 2019 pour mieux faire connaître ce programme.

Les échanges à l'échelon interrégional et national sur le concept de la libre évolution seront favorisés, en animant le groupe national au sein du réseau national des Conservatoires et en participant aux initiatives inter- régionales et nationales (Bretagne Vivante, UICN, Universités...).



▲ Premier site PRELE de Normandie



Espace en libre évolution



UNE ASSOCIATION RESTRUCTURÉE



DES STATUTS RÉFORMÉS QUI IMPLIQUENT DÉSORMAIS COLLECTIVITÉS ET CITOYENS

UNE GOUVERNANCE RENFORCÉE AVEC LE PRINCIPE D'UN RENOUVELLEMENT ANNUEL PAR TIERS

Alors que la **gouvernance était affaible avec 6 administrateurs et 18 participants** à l'assemblée générale ordinaire de 2013, l'association réforme ses statuts dès 2015 avec la création de 3 collèges pour **ouvrir la gouvernance** à la société civile. Un bureau est constitué pour traiter de

l'exécutif et allège ainsi les instances de CA consacrées aux points politiques, financiers et stratégiques.

En 2018, l'association comprend **7 membres au bureau et 18** administrateurs au CA, représentant 147 adhérents.



UNE GOUVERNANCE PARTICIPATIVE ET DÉMOCRATIQUE, AVEC UNE IMPLICATION DES ADMINISTRATEURS DANS DES COMMISSIONS ET DES REPRÉSENTATIONS

9 commissions créées entre 2014 et 2018 et composées d'adhérents, élus et salariés, sur les thématiques suivantes: Réforme statutaire, comité partenarial, rapprochement des Conservatoires normands, mobilisation citoyenne, règlement intérieur, charte du télétravail, éco-responsabilité, mécénat et congrès national des Conservatoires.

5 Représentations externes des administrateurs :

- RNF
- Fédération des CENs
- GIP Agence régionale de la biodiversité
- Comité régional de la biodiversité
- GEMEDIA, groupement d'employeurs pour la comptabilité

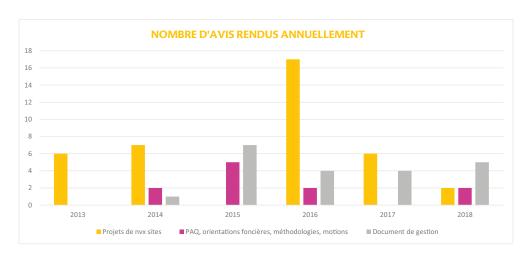
VERS UN CHANGEMENT DE GOUVERNANCE POUR UN CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS NORMANDIE

Élus, directeurs, coordinateurs scientifiques et représentants du personnel des CENs de Normandie se sont réunis durant **8 COPILs pour préparer les modalités de rapprochement**, qui se traduisent en un projet de **fusion pour la fin de l'année 2019**, à la demande de la Région Normandie.

Une nouvelle gouvernance composée d'élus des deux Conservatoires historiques est en préparation, avec le principe de la **majorité aux deux tiers** dans les prises de décision.

64 AVIS DES 13 EXPERTS RÉGIONAUX DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le Conservatoire s'est appuyé sur les avis du conseil scientifique pour les **projets fonciers**, la planification et l'évaluation de la **gestion**, ainsi que les **projets d'établissement** tel le plan d'actions quinquennal 2014-2018.



1 CS qui réunit 18 domaines de compétences : géologie, milieux forestiers, phytosociologie, flore vasculaire, bryophytes, lichens, reptiles, amphibiens, oiseaux, mammifères, mollusques, odonates, orthoptéroïdes, hyménoptères, coléoptères coprophages, démarche scientifique, gestion d'habitats & dendrologie

Le très fort taux de voies exprimées, + de 80 % tous avis confondus, illustre sans équivoque l'implication bénévole des membres experts du CS.

Un règlement du CS revu et corrigé : tout au long du quinquennat, le règlement intérieur du CS a fait l'objet de

propositions de la part des membres du CS. Entérinées par le CA, elles ont été intégrées à la seconde version du règlement intérieur. Parmi les évolutions notables, soulignons l'ouverture du CS à l'équipe salariée et au CEN NS voisin ainsi que la création du statut d'expert associé.

Structurer l'association

QUAND LE FEADER DONNE LE LA POUR RESTAURER LA BIODIVERSITÉ

Pour mobiliser les fonds européens dédiés à la restauration et à la gestion des espaces naturels, un critère d'éligibilité était de disposer d'un plan de gestion validé en conseil scientifique. Cette condition financière a bousculé la planification des sites dépourvus de documents, mais cela a aussi pénalisé les

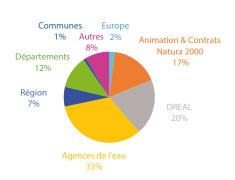
nombreux sites pourvus de documents de gestion non validés en conseil scientifique, puisque rédigés avant l'institution du conseil scientifique en 2013.

Les experts scientifiques se sont impliqués bénévolement avec dévouement : qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

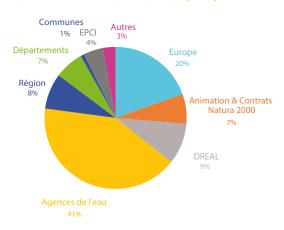
RESSOURCES FINANCIÈRES FIABILISÉES ET ACCRUES POUR AGIR FACE À L'URGENCE ÉCOLOGIQUE

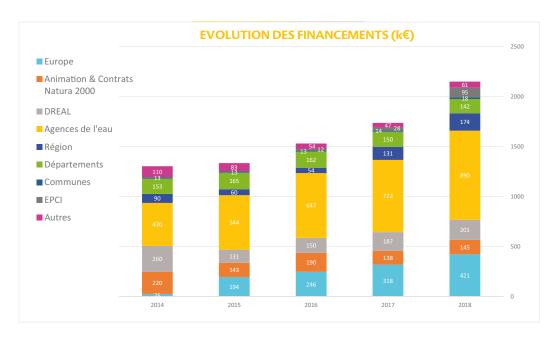
Les opérations de reconquête de la biodiversité n'auraient pas pu voir le jour sans le soutien de ses partenaires financiers, qui ont fait confiance au Conservatoire pour multiplier les actions et faire face à l'urgence écologique.

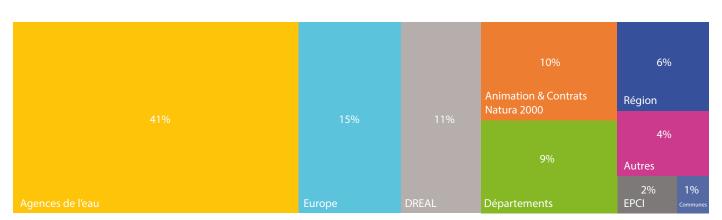
PRINCIPAUX FINANCEURS 2014 (1,3M€)



PRINCIPAUX FINANCEURS 2018 (2,1M€)







VOLUME FINANCIER DE CHAQUE FINANCEUR ENTRE 2014 ET 2018

- Soutien à volume constant de l'État et des Départements, ce qui explique la baisse progressive de leur contribution rapportée au budget annuel, en augmentation
- 2 x plus de soutien des Agences de l'eau, avec une proportion au budget global annuel quasi constante, correspondant à 41% du budget des 5 exercices cumulés
- 2 x plus de soutien de la Région, avec une proportion au budget global annuel quasi constante, correspondant à 6% du budget des 5 exercices cumulés.
- Augmentation de 2 % à 20 % de financement européens, pour un volume financier total de 1,2 M€, mobilisant une part importante de la trésorerie mais permettant de financer les actions à 100%

DIVERSIFICATION DES RESSOURCES : 2 X PLUS DE FINANCEURS EN 5 ANS

La diversification des ressources a été notamment permise par le développement de collaborations avec les collectivités et les structures soumises à compensation écologique. Le nombre de partenariats financiers a doublé, si bien que le nombre de conventions financières est passé du simple au triple durant ce quinquennat, pour atteindre 65 conventions partenariales signées en 2018, cela signifie que plus d'une centaine de conventions annuelles et pluriannuelles s'échelonnent chaque année et sont à suivre par le service financier.

FIABILISATION DES RESSOURCES : DÉVELOPPEMENT DES PARTENARIATS FINANCIERS PLURIANNUELS

La fiabilisation des ressources s'est traduite par la signature de Conventions pluriannuelles d'Objectifs avec les Agences de l'eau, la Région et l'Etat, principaux partenaires financiers. Des conventions de partenariat pluriannuelles ont en outre été signées avec les EPCI, avec des déclinaisons financières annuelles. Les mesures compensatoires sont établies sur

la période de la compensation écologique et sécurisent la déclinaison de l'action ainsi que la trésorerie lorsque le versement est réalisé pour la totalité de la mesure au moment de la signature.

Le Conservatoire a enfin répondu à des **appels à projets ponctuels** des Agences de l'eau et de la Région, pour mettre en œuvre des **actions spécifiques et génératrices de collaborations plurielles et pluridisciplinaires** : Seulles tous ensemble, Grès d'Union, Anse de Moidrey...

80/20 DE SUBVENTIONS/PRESTATIONS

La répartition des produits est peu modifiée : 83% de subventions en 2014 contre 81% en 2018 et 10.5% de prestations de service en 2014 contre 9% en 2018.

Autant que faire se peut, le Conservatoire privilégie les partenariats financiers. Association agréée Etat Région pour ses expertises régionales en faveur des espaces naturels, à but non lucratif et pour l'intérêt général, l'association n'est pas fiscalisée et propose des tarifs attractifs pour ses partenaires.

Cela pourra perdurer tant que les partenaires soutiendront l'association par l'attribution de subventions.

95/5 DE FINANCEMENT DE PROJETS/DOTATION DE FONCTIONNEMENT

Les dotations de fonctionnement attribuées au Conservatoire sont passées de 65 k€ à 101 k€ entre 2014 et 2018. Cette aide au fonctionnement associatif, proportionnellement constante, correspond à **5% du budget annuel** durant ce quinquennat. Il s'agit principalement du soutien de l'Etat. Et si la Région Normandie a maintenu les enveloppes cumulées des 2 Conservatoires après fusion régionale, aucun nivellement par le haut ni équilibrage n'a été apporté, comme cela a été permis dans d'autres régions. Les Départements n'apportent quant à eux pas de soutien au fonctionnement de l'association.

L'activité Conservatoire repose donc sur le financement direct des projets. Cela entraine une contention des charges de fonctionnement pour entrer dans les assiettes éligibles des financeurs, qui appliquent des barèmes à ne pas dépasser pour équilibrer chaque projet. L'association a de ce fait déployé, en 2018, 110 projets différents avec un plan de financement propre à chacun, ce qui a supposé pour l'association de se doter d'une ingénierie financière performante.

LE RECOURS INDISPENSABLE AUX FONDS EUROPÉENS POUR ATTEINDRE 100% DES PLANS DE FINANCEMENT DES PROJETS ET 20% DU BUDGET TOTAL DURANT CE QUINQUENNAT

Un total de **1,2 M€**, le Conservatoire a activement mobilisé les fonds européens durant cette programmation 2014-2020, tant auprès du FEADER que du FEDER Loire. L'Europe a significativement participé au bouclage des plans de financement.

Pour le bassin Seine Normandie, l'absence de ligne FEDER Seine n'a pas permis de proposer des projets cofinancés par l'AESN, comme cela a été pratiqué pour le bassin Loire-Bretagne. L'association s'est donc appuyée sur le FEADER. L'absence de l'orientation thématique 6 du FEDER pour l'ex-Basse-Normandie n'a pas non plus permis de mobiliser de fonds pour les acquisitions foncières, heureusement soutenues par l'Etat, l'AESN et à compter de 2018 par la Région Normandie. Si la ressource FEADER était disponible, elle était néanmoins très contraignante à mobiliser : les lignes d'aides étaient très sectorielles pour notre activité (distinction planification/ gestion) et de surcroît plafonnées, ce qui a nécessité un saucissonnage des dossiers, soit par l'optimisation de la temporalité, soit par la sectorisation territoriale. Ces contraintes étaient contre-productives tant pour le service instructeur de la Région que pour le service financier du Conservatoire, qui a démultiplié les dossiers pour mobiliser les mêmes montants.

Ces contraintes d'instruction ont provoqué des retards d'instruction des dossiers. Ces retards d'instruction et les délais de règlement portent préjudices à une mobilisation fluide et importante de ces fonds européens.

La **trésorerie de l'association est actuellement très impactée**, le choix de certains financeurs de ne pas coupler leur fonds à ceux de l'Europe durant cette programmation a été salvateur pour l'association.

DÉVELOPPEMENT ENCORE TIMIDE DE RESSOURCES PRIVÉES

A l'exception des **mesures compensatoires** signées avec des opérateurs privés soumis à cette obligation réglementaire, seuls **quelques fonds privés** ont été obtenus, au travers de **fondations** telles que Nicolas Hulot, Nature et découverte, Fondation de France, fondation du patrimoine... Seule une **entreprise soutient sous forme de mécénat de façon régulière depuis 2017** les actions Conservatoire entreprises localement : il s'agit du secteur de Lonlay l'Abbaye, par la biscuiterie du même nom.

La rencontre régionale organisée avec les entreprises de Normandie en octobre 2018 en amont du congrès national des Conservatoires, sur le thème de leur responsabilité sociétale, visait à renforcer les collaborations.

Concernant les citoyens, **aucun appel à dons** n'a été lancé à ce stade. La constitution du réseau de sites PRELE se prêterait particulièrement à cette démarche, autant communicante que lucrative.

Fin 2018, grâce à l'accroissement de la notoriété locale et régionale du Conservatoire, **2 donations de terrains** ont été proposées par des **propriétaires désireux de garantir la préservation de leur espace naturel**. Cela témoigne du capital bienveillance des citoyens à l'égard de l'action Conservatoire.



▲ Site Natura 2000 du Marais de Chicheboville-Bellengreville

PERSPECTIVES

Continuer à appliquer 100% de financement du coût réel des projets

Parvenir à recouvrer les 1,4 M€ de fonds européens dus depuis l'année 2015 et ainsi améliorer le fonds de roulement de l'association.

Poursuivre le développement de collaborations avec les collectivités compte tenu de leurs prises de compétences nouvelles en écologie et climat.

S'adapter au Xlème programme des Agences de l'eau, notamment pour intégrer les actions dans les contrats de Territoire entre Agences et collectivités :

- Intégrer autant que possible les actions Conservatoire dans les contrats territoriaux déployés par l'AESN, afin de bénéficier de cofinancements EPCI
- Réussir à relancer les contrats territoriaux des collectivités concernées par l'AELB, condition sine qua non de la poursuite de l'implication Conservatoire sur ces territoires. Le Conservatoire est déjà contraint en 2019 de suspendre les actions développées dans le Perche, compte tenu de l'absence de contrat et donc de financement. Cela suppose dialogue et diplomatie avec les collectivités concernées, puisque maître d'ouvrage de ces contrats. C'est également un enjeu régional pour la mise en œuvre des TVB. A cet égard, la Région et l'Etat pourraient à leur niveau activer leurs propres leviers de négociation auprès des collectivités.

Mobiliser avec résignation, sagesse ou bien largement les fonds européens selon les orientations et modalités qui seront définies à la future programmation européenne.

Tant que les avances de trésorerie ne sont pas réglées, la mobilisation des fonds européens doit être évitée, sauf si aucune autre opportunité ne se présente. Cette ressource engendre par ailleurs une lourdeur d'instruction administrative qui pourrait partiellement être résolue si des améliorations sont imaginées dans le cadre de la future programmation européenne. En tant que principal opérateur des fonds européens FEADER dans le domaine de la biodiversité, le Conservatoire espère d'ailleurs être consulté pour l'écriture de la future programmation.

En ouvrant les **FEDER et FEDER SEINE** à des mesures de biodiversité, des mesures FEDER permettraient de rendre **éligibles les acquisitions foncières** et le futur plan SEINE pourrait prévoir des **actions de préservation des milieux aquatiques**. Ce dernier est particulièrement stratégique pour maintenir les zones humides en bon état face au réchauffement climatique et au fonctionnement du grand cycle de l'eau.

Davantage mobiliser des fonds privés — citoyens et entreprises :

- Par des appels à générosité publique
- Par le mécénat d'entreprises
- Par des formules liées aux obligations légales des entreprises (sites naturels de compensation écologique, forestière ou carbone : le label bas carbone, une opportunité financière pour que les entreprises choisissent le Conservatoire pour compenser leur émission de carbone ?)

Valoriser autant que possible la contribution bénévole dans les plans de financement

Conduire une réflexion régionale avec les principaux financeurs pour réussir à engager, de façon équilibrée, des actions sur tous les types de milieux naturels secs.

Les résultats fonciers du quinquennat démontrent que les milieux secs (landes, pierriers, anciennes carrières, forêts, coteaux...) ont peu été protégés. Cela est notamment dû à l'absence de financements, qu'il conviendrait de solutionner si une **ambition** était donnée par les **politiques publiques de préserver une diversité de milieux naturels rares** aux cortèges floristiques, fongiques et faunistiques caractéristiques. Si la stratégie d'intervention foncière établie collégialement avec les acteurs fonciers et nos principaux partenaires est une référence pour agir face à l'urgence climatique, des solutions financières nouvelles doivent être trouvées.



▲ Animation PRAM

ORGANISATION SALARIALE OPTIMISÉE ET MAÎTRISÉE



VALEURS DE TRAVAIL

Exigence et rigueur Polyvalence et complémentarités Dialogue et convivialité

▲ Début 2014 Fin 2018 ▼



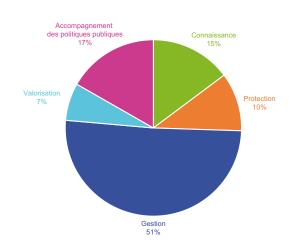
L'organisation salariale s'est rapidement structurée pour assurer les missions confiées. Le plan d'actions quinquennal avait identifié cette intention.

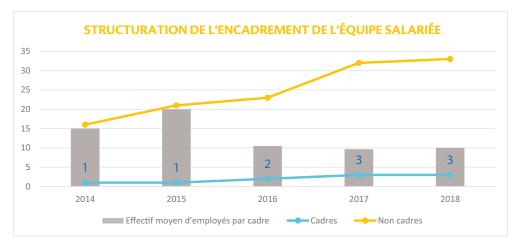
Passant de 13.8 à 27.2 ETP, l'effectif salarié a doublé en 5 ans avec la création de trois pôles :

- Scientifique et technique, supervisé par un coordinateur cadre et avec un accroissement de 10 ETP, soit 22 salariés en 2018
- Administratif et financier, supervisé par une **responsable cadre** et structuré en **5 personnes**
- Communication, mobilisant **2 personnes** en 2018

27 salariés supervisés par 3 cadres et 7 stagiaires et volontaires de service civique composent l'effectif en 2018.

TAUX D'IMPLICATION SALARIÉE (ETP) PAR AXE D'INTERVENTION





STRUCTURATION DU PÔLE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE POUR RÉUSSIR LE CŒUR DE MÉTIER DU CONSERVATOIRE

Par la structuration de ce pôle, l'organisation s'est fondamentalement réformée entre 2014 et 2018 pour mener à bien les 5 axes d'intervention du Conservatoire.

Le Conservatoire s'est appuyé sur un coordinateur scientifique qui supervise chargés de mission, chargés d'études et techniciens territorialisés ainsi que chargés de mission, chargés d'études, techniciens et agents techniques de programmes régionaux. Ce pôle comprend des **profils autant scientifiques que techniques**.

Cet effectif croissant atteint **22 salariés en 2018** et présente une taille critique d'encadrement. La directrice a par conséquent supervisé les actions foncières, stratégiques et politiques.

La **territorialisation est une clé de réussite du déploiement partenarial** des actions conduites avec les partenaires techniques et les collectivités.

Le **renforcement des programmes régionaux** par des compétences techniques et scientifiques complémentaires à la coordination a permis d'atteindre les objectifs des stratégies régionales.

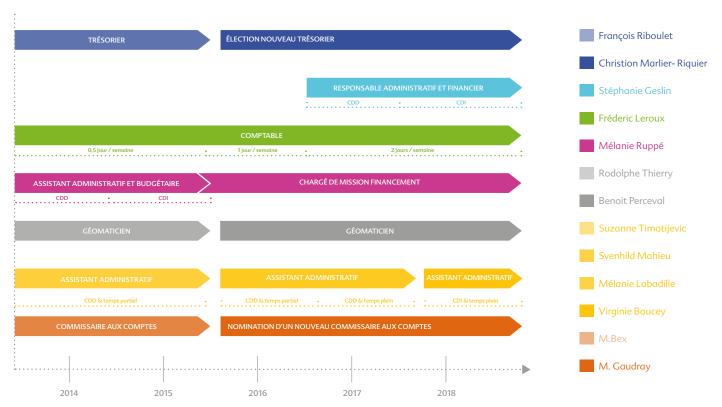
Des **référents sur des compétences précises** ont été identifiés en interne pour renforcer l'efficacité des actions, harmoniser certaines pratiques et créer une émulation professionnelle entre salariés : pâturage, dialogue territorial, sécurité, etc.

LE PÔLE COMMUNICATION, UNE STRUCTURATION TIMIDE QUI MÉRITERAIT DE SE CONFORTER

Réforme non prioritaire durant ce quinquennat, il n'en demeure pas moins que l'équipe a porté de nombreuses actions de communication malgré le temps dédié restreint, quoiqu'augmenté en 5 ans. Composé en 2018 du concepteur média et de l'animatrice réseau, ce pôle est directement

supervisé par la directrice. Les difficultés de financement de ces missions ont freiné leur développement : des solutions ont cependant été laborieusement trouvées chaque année. En 2019, l'AESN et la Région ont permis une sécurisation du plan de financement des postes.

UN NOUVEAU PÔLE, LE PÔLE ADMINISTRATIFET FINANCIER, POUR APPUYER L'ÉQUIPE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE



Pour répondre à des besoins croissants au niveau administratif et au niveau financier, le Conservatoire a structuré d'année en année ce pôle, alors inexistant en 2014. Ce personnel fut autant que possible financé sur actions, si bien que cette structuration n'a pas provoqué de hausse significative en frais généraux.

Un pilotage comptable et financier performant s'est développé, assumé par la Responsable Administratif et Financier à compter de 2017. L'implication et les compétences de Christian MARLIER RIQUIER comme trésorier à partir de 2016 ont facilité les réformes engagées durant ce quinquennat : programmation budgétaire, instructions financières, mise aux normes et traçabilité comptables, procédure des marchés publics, plan de trésorerie, procédures internes... Les comptes sont certifiés par le même commissaire aux comptes que le CEN NS depuis 2017.

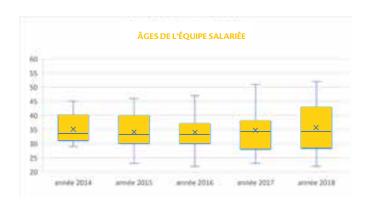
Malgré cette structuration progressive, les nombreuses conventions financières, notamment européennes, ont provoqué un **retard d'instruction** qui est en voie d'être résolu en 2019 par le recrutement complémentaire d'un assistant financement. Pour l'administration numérique des données, conformément aux intentions du PAQ, un géomaticien a intégré l'équipe dès 2015, avec une pérennisation du poste en 2017.

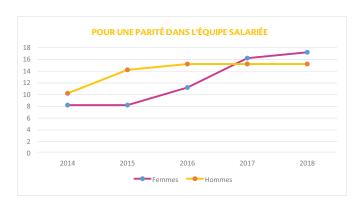
Avec l'arrivée de la RAF, ces dernières années ont également été l'occasion de **structurer la gestion des ressources humaines** par l'instauration du règlement intérieur suite au passage au-dessus de 20 ETP, la refonte du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels et la mise en place d'une charte sur le télétravail.

Au-delà des économies réalisées, cette charte répond aux engagements éco-responsables du Conservatoire : elle permet d'éviter les déplacements entre le siège et les territoires éloignés tout en maintenant des règles de présence au siège et de communication interne fluide.

Malgré cette mesure, il n'en demeure pas moins que les 30 salariés ont parcouru 225 000 km en 2018, soit $5,5 \times 1$ le tour de la terre! L'impact positif de l'association pour reconquérir la biodiversité est à mettre en cohérence avec son impact carbone. Il conviendrait d'identifier, en sus du télétravail, toute mesure permettant, par les solutions fondées sur la nature, de contribuer officiellement à la régulation du climat.

UNE ÉQUIPE QUI S'EST ÉTOFFÉE AVEC HARMONIE





L'effectif salarié s'est accru et s'est renouvelé. L'ancienneté moyenne d'un salarié est restée constante de l'ordre de 5 ans. Pour autant, les salariés les plus anciens, déjà présents en 2014, sont restés : 25 % de l'équipe est constituée en 2018 de personnes ayant au moins 8 ans d'ancienneté au sein de l'association. A la capitalisation de l'expérience des plus anciens s'est conjugué le renouvellement des plus récemment arrivés, pour lesquels le Conservatoire sert de tremplin professionnel dans la vie active : brigade invasive, emploi aidé pour le secrétariat, etc. Ces salariés ont apporté des idées neuves, des compétences et des questionnements qui ont permis de faire avancer le Conservatoire.

Progressivement, l'amplitude d'âge entre les plus jeunes et les plus âgés a doublé, oscillant entre 22 et 53 ans en 2018. L'âge moyen reste cependant stable autour de 35 ans. Les recrutements ont donc garanti le renouvellement des différentes classes d'âge, tant pour les salariés jeunes que pour les salariés âgés. Cette structuration en classe d'âge diversifiée et cependant équilibrée permettra au futur Conservatoire normand d'absorber les évolutions de ses effectifs en contribuant à maintenir le savoir-faire et en permettant les évolutions internes. L'association a veillé à développer l'équipe avec un sexe ratio équilibré sans toutefois sectoriser un sexe à une mission particulière.

L'âge, l'ancienneté et le sexe ont permis la cohésion d'équipe de l'association par la régulation des tensions et des approches professionnelles plurielles.

MI-TEMPS SALARIÉ DE FORMATIONS POUR DES COMPÉTENCES NOUVELLES OU APPROFONDIES

75 à 100 jours de formation ont été consommés par les salariés chaque année, **pour préparer l'ensemble de l'équipe salariée aux évolutions professionnelles du métier de conservation de la nature :** programmation et gestion de projets, média et cartographie drone, dialogue territorial, marchés publics, ingénierie financière, animation de réseaux, dispositifs participatifs d'animation de réunions...

Des évolutions professionnelles internes ont ainsi été permises, avec des changements de missions ou de fonctions.

Pour l'épanouissement des personnes dans leur projet de vie, malgré les incidences organisationnelles, l'association a également pris en compte les aspirations personnelles motivées des salariés, en octroyant des congés sans solde ou des temps partiels.

IMPLICATIONS EN FAVEUR DU RÉSEAU DES CONSERVATOIRES

Co-organisation du congrès national des Conservatoires en 2018 avec le CEN NS.

Amendement Loi biodiversité du 8 août 2016: La directrice a proposé et rédigé en juin 2016 avec le directeur du CEN Haute-Savoie l'amendement lié à l'accompagnement des politiques publiques et qui officialise ainsi le cinquième axe d'intervention des Conservatoires. L'article de l'agrément Etat-Région L414-11 du code de l'environnement est depuis complété comme suit : « Ils mènent également des missions d'expertise locale et des missions d'animation territoriale en appui aux politiques publiques en faveur du patrimoine naturel ».

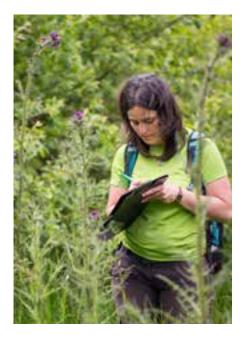
Supervision du réseau national foncier par la directrice, dont l'animation est assurée par le CEN Haute-Savoie.

Co-animation avec le CEN Rhône Alpes du réseau national « Espaces en libre évolution » par la coordinatrice PRELE.

Co-animation avec le CEN Centre du réseau national Mares par les coordinateurs successifs PRAM.

Implication active au sein du réseau national EEE pour faire valoir la stratégie régionale et la brigade invasive.

Participation des salariés et administrateurs aux instances, congrès, séminaires et nombreux réseaux thématiques proposés par la fédération des Conservatoires.





Suivi botanique

▲ Formation interne des salariés

PERSPECTIVES

L'équipe salariée : les besoins et les mutualisations possibles

Avec la création du Conservatoire Normandie, la création de binômes composés de responsable et de suppléants sur des responsabilités liées au fonctionnement général permettrait de pallier les absences et garantirait la permanence des actions. Un organigramme est en projet de construction.

Concernant l'équipe salariée NO, plusieurs besoins sont identifiés pour le second quinquennat :

- Différencier la supervision technique et la supervision scientifique au sein du pôle scientifique et technique. Une supervision technique pourrait émerger à l'échelle du futur Conservatoire, avec un niveau de compétence technique pluriel et une expérience acquise. Le contenu de la supervision scientifique déjà existante pourrait s'étoffer, en apportant une distinction de supervision entre les axes d'intervention planification et résultat des actions de conservation, qui permettrait de mettre en œuvre une stratégie scientifique pour le futur Conservatoire.
- Le recrutement d'un second **chargé d'études** pour maintenir les objectifs fixés de planification de sites. Des chargés d'études de profil « recherche » pourront compléter l'équipe, sur les études exploratoires proposées dans l'axe connaissance. Le déficit d'actions dans le Calvados pourrait de même être compensé par un chargé de mission territorialisé supplémentaire.
- Concernant l'analyse des actions Conservatoire, un **appui statistique** est nécessaire. Aucune ressource bénévole n'a à ce jour été trouvée. Puisque ce besoin est partagé par d'autres Conservatoires en France, l'émergence d'une mission d'appui salariée nationale portant la compétence biostatistique dans le réseau des Conservatoire serait une solution.
- se doter d'une compétence purement informatique et logistique, permettant au géomaticien de se recentrer sur son cœur de métier et à l'assistante administrative de prendre en charge une partie de la communication. Il conviendra d'étudier si une telle compétence est mutualisable depuis Rouen dans le cadre de la fusion des Conservatoires.
- La création d'un poste **comptable / assistant financement** devrait permettre de rattraper le retard des instructions financières et fluidifier les liens entre la comptabilité et les financements.

Vers des outils normands harmonisés

L'adoption de l'outil de suivi de projet développé par le CEN NS, PROGECEN, faciliterait la communication financière interne et son instruction. Le développement de modules complémentaires sur la saisie du temps de travail et l'interopérabilité comptable complèteraient PROGECEN pour la gestion sociale et comptable. Le besoin de changer de logiciel comptable, initié en 2017 par le trésorier, se confirme nécessaire pour s'adapter à l'évolution de la structure. Plus généralement, **procédures et outils sont à analyser dans chaque CEN pour adopter les plus performants pour le futur Conservatoire.**

Pour une activité salariée écoresponsable

La commission « écoreponsabilité » proposera des mesures concrètes d'amélioration des pratiques salariées. Notamment, pour compenser l'impact des déplacements routiers de l'association sur le climat, il serait judicieux d'engager des actions de **compensation carbone**. Cela pourrait se traduire par un autofinancement d'opérations de restauration de milieux naturels considérés comme des puits de carbone, tels les tourbières. Pour ce faire, le Conservatoire s'est rapproché en 2019 d'universitaires spécialisés dans ce domaine.



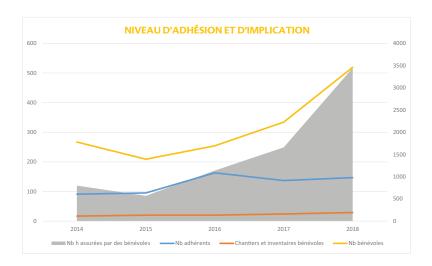
A Réunion d'équipe

IMPLICATION BÉNÉVOLE DÉMULTIPLIÉE SUR LE TERRAIN



Pour favoriser l'adhésion de tous à la préservation des espaces naturels, un sondage adressé aux adhérents a été réalisé en 2014 provoquant la création d'une **commission mobilisation citoyenne** en 2015. Composée d'administrateurs, d'adhérents et de salariés, cette commission a organisé les modalités d'intervention des bénévoles dont la rédaction d'une charte

et d'un guide du bénévole, afin de **s'ancrer au plus près des préoccupations des habitants des territoires**. Ainsi, des implications sont possibles comme relai local, conservateur de site, administrateur, bénévole ponctuel pour chantiers ou inventaires, etc... Ce temps bénévole est comptabilisé et valorisé dans le résultat financier de l'association.





Chaque année, 300 bénévoles se sont impliqués sur la vingtaine de chantiers et inventaires bénévoles. Cela correspond **à plus d'un mi-temps**: 1 000 beures de travail pour 0.6 ETP

En 5 ans : 1000 jours consacrés par les bénévoles

Le nombre d'adhérents individuels s'est accru durant ce quinquennat et témoigne d'une **adhésion croissante à l'action conservatoire**, dans un contexte où l'association était quasiment inconnue des bas-normands en 2013. Ce niveau d'adhésion reste relativement faible en 2018 au regard de l'échelle d'action du Conservatoire.

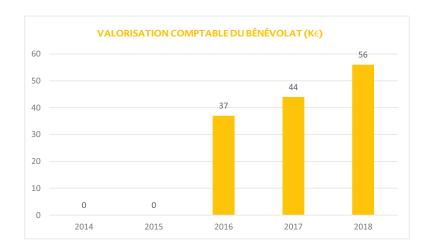
Parallèlement aux adhésions, avec un nombre constant de sorties, le volume horaire assuré par les bénévoles démontre l'implication exponentielle des citoyens en faveur de la conservation de la nature, concrètement au plus proche des territoires.

L'animation du réseau des adhérents et des bénévoles assurée par l'animatrice réseau (lettre d'information, Facebook) a concouru à cet enjeu de société.

Parallèlement, la révision des statuts de l'association en 2016 a

permis d'ouvrir l'adhésion aux collectivités et de proposer des sièges équilibrés dans la gouvernance, à partir de trois collèges distincts : individuels, associations, collectivités. A l'instar des particuliers, l'action territorialisée du Conservatoire a favorisé l'adhésion et l'intégration de collectivités au sein du conseil d'administration. Les communes et intercommunalités adhèrent et s'impliquent de plus en plus nombreuses au côté du Conservatoire, ce qui révèle que :

- L'action Conservatoire est considérée comme une solution fondée sur la nature pour lutter contre les changements climatiques et réduire les risques naturels.
- Le Conservatoire est considéré de plus en plus comme un partenaire pour assumer leurs nouvelles compétences ou obligations (GEMAPI/TVB/PCAEt/mesures compensatoires).



Ce temps bénévole, valorisé dans le bilan d'activité

Pour leurs actions concrètes en faveur des espaces naturels, l'implication bénévole est reconnue dès 2016 dans le résultat financier annuel.

Elle permet de **mettre en valeur la synergie** salariés/bénévoles pour mener à bien les actions soutenues par les financeurs de l'association et d'intégrer en autofinancement associatif leur contribution dans les demandes d'aides.

RÉSULTATS ET BILANS FINANCIERS AMÉLIORÉS, DÉSORMAIS SAINS ET ■ POSITIFS

RÉSULTATS EXCÉDENTAIRES

D'un résultat déficitaire de 16 K \in en 2014, le Conservatoire atteint un résultat bénéficiaire de 187 K \in en 2018. Le budget de fonctionnement a doublé en passant de 1,4 M \in à 2,2 M \in .

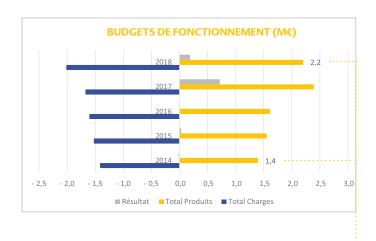
Dès 2015, les excédents commencent avec la prise de compétence en ingénierie financière. Par prudence, de 2015 à 2016, des dotations exceptionnelles sont passées en provisions pour risques de non versement de subventions, liées notamment aux fonds européens ; amputant une part du réel excédent.

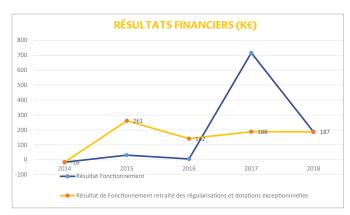
En 2017, un chantier de réformes et de régularité comptable conduit par le nouveau trésorier Christian MARLIER-

RIQUIER explique l'excédent de 716 k€, marqué par 528k€ de régularisations (reprise des provisions pour le transfert des terrains au Fonds de Dotations des CEN, réserve d'achat de terrains, risque de non versement du subventions...).

Le résultat 2018, lui, semble beaucoup plus révélateur de l'activité actuelle du Conservatoire. Il s'agit d'un excédent de 187 k€.

Grâce à une maîtrise des charges de personnel et des frais généraux ainsi qu'à des projets intégralement financés depuis 2015, le résultat de fonctionnement retraité des régularisations et des dotations exceptionnelles s'établit en moyenne pour la période 2015 à 2018 à 194 k€ d'excédents.





«Total produits» multiplié par 6 entre 2014 et 2018 ◀·······

GRÂCE À UNE BONNE MAÎTRISE DES CHARGES

La variation des charges entre 2014 et 2018 est très révélatrice de l'accroissement de l'activité du Conservatoire pendant ces 5 années : + 42%

En revanche, la structuration de celles-ci n'a pas beaucoup changé. Exprimés en pourcentage du total des charges, les deux postes les plus importants sont toujours :

- Les frais de personnel : 54% des charges en 2014, 63% en 2018
- Les autres achats & charges externes: 14% en 2014, 15% en 2018

On peut donc noter **une très bonne gestion des frais généraux** dont la proportion est stable, au regard de la globalité des charges, alors même que les charges de personnel augmentent et qu'un treizième mois est appliqué comme au CEN NS à compter de 2018.

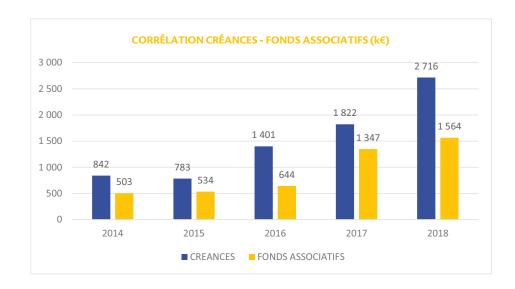
Les autres achats et charges externes rapportées à l'ETP sont même en diminution notable : 11.24 K€ en 2014 contre 10.04 K€ / ETP en 2018.

POUR COMPENSER LES DÉLAIS DE PERCEPTION DES SUBVENTIONS ET PERMETTRE LE DÉVELOPPEMENT DE L'ASSOCIATION

Les excédents constatés depuis 2015 ont permis d'améliorer les **fonds associatifs**, qui **ont triplé en passant de 519 k€ à 1,6 M€**. Ils sont indispensables à l'association pour supporter en trésorerie les délais excessivement longs de versement des subventions.

L'augmentation importante entre 2014 et 2018 est essentiellement due à la reprise de provisions réalisée en 2017 (qui a consisté à diminuer les provisions de 512 k€ pour les « remonter » dans les fonds associatifs).

Entre 2014 et 2018, le montant des créances a augmenté de façon plus que proportionnelle aux produits car les fonds européens ont été de plus en plus mobilisés. Leur versement prend actuellement 5 ans, si bien que 1,4 M€ sont en attente de recouvrement en fin d'année 2018.



Ces délais ont un impact négatif sur la trésorerie, compensé par l'émission de billets à ordre et de créances Loi Dailly. Ces outils onéreux ne sont heureusement mobilisés que quelques mois chaque année grâce à l'importance des fonds associatifs et aux mesures compensatoires encaissées.

Lorsque ces délais de versement des subventions seront réduits, ces fonds associatifs importants pourront servir à

l'accroissement de l'activité Conservatoire qui devra être à la hauteur des défis écologiques de Normandie. L'association pourra ainsi participer activement à l'élan planétaire des initiatives fondées sur la nature en faveur de la régulation du réchauffement climatique et de la préservation du monde vivant.





Article L. 414-11 du code de l'environnement

"Les Conservatoires régionaux d'espaces naturels contribuent à la préservation d'espaces naturels et semi-naturels notamment par des actions de connaissance, de maîtrise foncière et d'usage, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel sur le territoire régional. Ils mènent également des missions d'expertise locales et des missions d'animation territoriale en appui aux politiques publiques en faveur du patrimoine naturel. "

PAQ et Évaluation 2014-2018 téléchargeables sur **www.cen-normandie.fr**

Direction éditoriale :

M. CERLES

Comité rédactionnel : M. CERLES, L. CHÉREAU, S. GESLIN & B. PERCEVAL

> Maquette: A-S. PIQUET

Iconographie:

 $Conservatoire\ d'espaces\ naturels\ Normandie\ Ouest,\ sauf\ mention$